

VTT BOMBARDIER®

GUIDE DU CONDUCTEUR 2004

INCLUANT
CONSEILS DE SÉCURITÉ,
FONCTIONNEMENT
ET ENTRETIEN
DU VÉHICULE

MODELES
POUR ENFANTS

DS50^{MC}

DS90^{MC}

DS90^{MC} 4 TEMPS



AVERTISSEMENT

Lisez attentivement ce guide. Il comprend d'importantes consignes de sécurité.

Un enfant de moins de 6 ans ne devrait jamais conduire de VTT muni d'un moteur de 50 cc ou plus.

Un enfant de moins de 12 ans ne devrait jamais conduire de VTT muni d'un moteur de 70 cc ou plus.



2 1 9 0 0 0 3 1 1

L'information particulièrement importante contenue dans ce *Guide du conducteur* est identifiée par les symboles suivants:



Ce symbole d'avertissement de sécurité avertit d'un risque de blessure.



AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave dont la possibilité de décès si l'instruction n'est pas suivie.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une (ou des) pièce(s) si l'instruction n'est pas suivie.



AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE VOTRE VÉHICULE EST POTENTIELLEMENT DANGEREUSE. Si vous ne conduisez pas prudemment, une collision ou un capotage peuvent survenir à l'improviste, même pendant des manœuvres courantes comme les virages, la conduite dans une pente ou le franchissement d'obstacles.

Pour votre sécurité, lisez attentivement et respectez tous les avertissements du présent *guide* et des étiquettes apposées sur le véhicule. **Toute négligence à cet égard pourrait entraîner des BLESSURES GRAVES, VOIRE MORTELLES.**

Conserver ce guide dans le véhicule en tout temps.



AVERTISSEMENT

Ne pas tenir compte des avertissements et instructions de sécurité de ce guide, de la *Vidéocassette de sécurité* et des étiquettes apposées sur les produits peut mener à des blessures et même au décès.

Toute documentation de sécurité devrait être dans le véhicule au moment de la vente.

Le lecteur devrait considérer tous les renseignements de la section *Informations de sécurité* comme des avertissements qui, s'ils ne sont pas respectés, peuvent mener à des blessures et même au décès.

Aux États-Unis, les produits sont distribués par Bombardier Motor Corporation of America. Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Inc.

Les marques de commerce suivantes sont des marques de Bombardier Inc. ou de ses filiales:

BOMBARDIER®

DS50^{MC}

DS90^{MC}

DS90^{MC} 4-temps

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS



Imprimé au Canada (Vmo2004_004f.fm VT)

®^{MC} Marques de commerce de Bombardier Inc. ou de ses filiales.

©2003 Bombardier Inc. Tous droits réservés.

AVANT-PROPOS

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté un tout nouveau véhicule tout-terrain (VTT) Bombardier® de catégorie Y (modèle pour enfants). Vous profiterez de la garantie Bombardier et tout un réseau de concessionnaires VTT Bombardier autorisés est disposé à fournir les pièces, le service ou les accessoires dont vous aurez besoin.

Votre concessionnaire a pour but votre entière satisfaction. Il a reçu la formation requise pour effectuer la préparation et la vérification initiale de votre véhicule et a fait les derniers réglages. À la livraison, le concessionnaire vous a expliqué l'utilisation, l'entretien et les aspects de sécurité du véhicule; nous espérons que cela vous a été profitable. Si vous désirez obtenir plus d'information sur l'entretien de votre véhicule, veuillez communiquer avec votre concessionnaire.

Lors de la livraison, on vous a d'abord expliqué la garantie, puis on vous a fait remplir la formule d'enregistrement de garantie (à des fins administratives). Dès que nous recevons cet enregistrement, nous accusons réception en vous envoyant une carte de garantie dans les jours qui suivent. Utiliser cette carte lors d'une réparation sous garantie ou d'un rappel sécuritaire.

Nous vous prions de communiquer avec notre Centre d'assistance à la clientèle si vous avez un problème et qu'un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier ne peut y remédier.

Ce guide a été traduit de l'anglais. En cas de divergence par rapport à la version originale, cette dernière a pré-séance. La forme masculine désigne tant les hommes que les femmes.

L'information ainsi que les descriptions de composants ou de systèmes présentés dans ce document sont corrects au moment de publier. Il faut noter toutefois que Bombardier Inc. poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements tardifs, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. Bombardier se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Les illustrations représentent des constructions types des différents ensembles, et peuvent ne pas reproduire tous les détails ni la forme exacte des pièces. Elles montrent toutefois des pièces dont la fonction est identique ou semblable.

L'utilisation des termes DROIT et GAUCHE dans ce document s'emploie toujours par rapport à la position de conduite (en étant assis sur le VTT).

Les caractéristiques sont exprimées en unités SI (métriques), et sont suivies de l'équivalent en unités américaines ou SAE entre parenthèses. Quand il n'est pas nécessaire d'être très précis, certaines conversions sont arrondies par souci de simplicité.

On recommande d'utiliser des composants de rechange et des accessoires d'origine Bombardier. Ceux-ci sont spécialement conçus pour répondre aux normes de qualité établies par Bombardier.

Pour des renseignements détaillés sur l'entretien et la réparation, on peut se procurer un *Manuel de réparation*.

TABLE DES MATIÈRES

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

AVIS	5
Avis aux parents	5
INTRODUCTION	7
INFORMATIONS DE SÉCURITÉ	
MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ	10
AVERTISSEMENTS D'UTILISATION	13
AVERTISSEMENT	39
CONSEILS DE CONDUITE	40
Vêtements	41
Transport de charges	42
Conduite récréative	42
Environnement	42
Limites de conception	43
Utilisation hors route	43
Précautions générales et mesures de sécurité	43
Montée	44
Descente	44
Déplacement à flanc de colline.....	44
Escarpements.....	44
Techniques de conduite	45
Entretien périodique	52
EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES	53
RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE	
IDENTIFICATION DE VOTRE VTT	56
Emplacement du numéro d'identification du véhicule	56
Emplacement du numéro d'identification du moteur	56

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENTS.....	57
1) Manette d'accélérateur.....	59
2) Vis de limiteur de régime.....	59
3) Manette de frein avant.....	60
4) Manette de frein arrière.....	60
5) Loquet de frein.....	60
6) Interrupteur multifonctionnel.....	61
7) Indicateur de point mort.....	62
8) Interrupteur d'allumage.....	62
9) Étrangleur.....	63
10) Bouchon du réservoir d'essence.....	63
11) Robinet d'essence.....	64
12) Repose-pieds.....	64
13) Bouton du loquet de siège.....	65
14) Fusible.....	65
15) Pédale de changement de vitesse.....	66
16) Pédale de démarrage.....	66
LIQUIDES.....	67
Carburant.....	67
Huile à moteur.....	67
Batterie.....	69
PÉRIODE DE RODAGE.....	70
Moteur.....	70
Courroie.....	70
Révision-10 heures.....	70
VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION.....	71
CONSIGNES D'UTILISATION.....	72
Généralités.....	72
Démarrage à froid.....	72
Démarrage à chaud.....	73
Pour arrêter le moteur.....	73
Changement de vitesse de transmission.....	73
OPÉRATIONS SPÉCIALES.....	74
Moteur noyé.....	74
Surchauffe du moteur.....	74
Entretien d'après-utilisation.....	74
Capotage.....	74
Submersion du véhicule.....	74
Entreposage et préparation présaisonnrière.....	75
TRANSPORT.....	76
Transport.....	76

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN	78
ENTRETIEN	80
Moteur/transmission	80
Filtre à air	81
Système électrique.....	83
Groupe d'entraînement	84
Direction	85
Suspension	86
Freins.....	86
Carrosserie et châssis	87
DIAGNOSTIC DES PANNES.....	88
FICHES TECHNIQUES	91

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER AMÉRIQUE DU NORD.....	98
GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER INTERNATIONALE	101
QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES	104
RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS	106
CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE	107

AVIS

Ce guide a pour but d'aider le propriétaire ou le conducteur à se familiariser avec le véhicule, son fonctionnement et son entretien. Ils sont indispensables à la conduite sécuritaire du véhicule.

Ce guide utilise les symboles suivants.

AVERTISSEMENT

Avertit d'un risque de blessure grave, y compris la possibilité de décès, si l'instruction n'est pas suivie.

ATTENTION: Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule ou une pièce si l'instruction n'est pas suivie.

REMARQUE: Apporte une information nécessaire pour effectuer correctement une opération.

Bien que la simple lecture de ces messages n'élimine pas le danger, la compréhension et la mise en pratique de ces messages favorisent une utilisation sécuritaire de ce véhicule.

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite, il est bon de connaître certains principes de base qu'il FAUT observer aux commandes d'un tel véhicule.

Ce VTT est un modèle pour enfants. Il est conçu pour atteindre les vitesses suivantes:

- La vitesse maximale du DS50 est restreinte à 16 km/h (10 MPH).
- La vitesse maximale du DS90 est restreinte à 24 km/h (15 MPH).

Avis aux parents

Revoir le présent *Guide du conducteur* avec tous les utilisateurs du VTT.

Avant de permettre aux enfants de conduire le VTT, veuillez prendre le temps de revoir avec eux les instructions sur la conduite sécuritaire, tout en accordant une attention particulière aux avertissements apposés sur le produit.

Comprenez les commandes et le fonctionnement du VTT, lisez attentivement ce *Guide du conducteur*, accordez une attention particulière aux avertissements apposés sur le produit et revoyez tous ces éléments avec les enfants avant de leur permettre de conduire le VTT.

Un enfant de moins de 6 ans ne devrait jamais conduire de DS50 ni de VTT muni d'un moteur de 50 cc ou plus.

Un enfant de moins de 12 ans ne devrait jamais conduire de DS90 ni de VTT muni d'un moteur de 70 cc ou plus.

Rappelez-vous que votre approche sécuritaire influencera l'enfant.

AVERTISSEMENT

Un VTT n'est pas un jouet.

Les enfants n'ont pas tous les mêmes aptitudes, les mêmes capacités physiques ni le même jugement. Certains ne sont peut-être pas en mesure de conduire un VTT en toute sécurité.

Les parents devraient toujours superviser un enfant qui conduit un VTT.

Les parents devraient permettre d'utiliser le VTT de façon continue **seulement** s'ils déterminent que l'enfant possède les aptitudes pour conduire le VTT en toute sécurité.

Aucun enfant de moins de 16 ans ne devrait conduire de VTT sans être supervisé en tout temps par un adulte. On ne devrait pas permettre d'utiliser un VTT de façon continue si l'enfant ne possède pas les aptitudes, la force et le jugement pour le conduire en toute sécurité.

Bombardier recommande que tous les conducteurs de VTT suivent une formation. Pour plus de détails sur la sécurité et les formations, voir un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier ou encore appeler le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887 ou, au Canada, le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 (613) 739-1535 poste 227.

INTRODUCTION

Le concessionnaire ayant procédé à la vente devrait vous avoir fourni des informations de base sur les commandes et autres caractéristiques de votre nouveau VTT pour enfant. Prenez le temps d'étudier ce guide, les avertissements apposés sur le véhicule et la vidéocassette de sécurité accompagnant le véhicule. On y trouve une description plus complète de ce que vous devriez savoir avant d'utiliser le véhicule.

Que vous soyez un conducteur novice ou expérimenté, il est important pour votre sécurité que vous connaissiez les commandes et autres caractéristiques du véhicule. Il est également important de connaître la bonne façon de conduire ce véhicule.

Peu importe votre âge, votre expérience et la réglementation en vigueur, il est prudent que vous, ou toute autre personne prévoyant utiliser le véhicule, preniez un cours de conduite sécuritaire pour ce genre de véhicule, surtout si vous en êtes à vos premières armes avec ce véhicule. Veuillez vérifier auprès de votre concessionnaire ou des autorités locales si on donne un tel cours dans votre région. Votre instructeur devrait vous conseiller en fonction des conditions locales et vous informer des pratiques de conduite sécuritaires particulières à votre région.

Les conditions de conduite peuvent varier d'un endroit à l'autre. Elle varient en fonction des conditions météorologiques, qui peuvent changer de façon radicale en peu de temps ou d'une saison à l'autre. Les régions sablonneuses diffèrent des surfaces enneigées, des forêts et des marécages. Ce type d'endroit peut exiger plus de concentration et de meilleures habiletés. Faites preuve de jugement et procédez avec prudence. Évitez de prendre des risques inutiles qui pourraient vous mettre en situation de détresse ou causer des blessures.

On présente dans ce guide des méthodes de conduites considérées comme fiables par d'autres utilisateurs. Elles ne constituent pas une assurance contre les accidents. La mise en application de ces informations combinée à votre état mental et physique, aux risques que présente le terrain et à votre seuil de tolérance au risque auront un effet sur votre expérience de conduite. Amusez-vous... et conduisez de façon responsable.

Ce guide a été rédigé pour que le propriétaire, ou le conducteur, d'un véhicule neuf se familiarise avec les diverses commandes, les opérations d'entretien et les méthodes de conduite sécuritaire. Ces directives sont indispensables pour assurer une bonne utilisation du produit.

Nous sommes toujours heureux de recevoir vos commentaires sur le contenu et la mise en forme de ce guide, de la *Vidéocassette de sécurité* ou des avertissements qui se trouvent sur le véhicule.

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

MESSAGES SPÉCIAUX SUR LA SÉCURITÉ

CE VÉHICULE N'EST PAS UN JOUET ET SON UTILISATION PEUT PRÉSENTER UN DANGER.

Ce véhicule se manie différemment des autres, y compris les motocyclettes et les voitures. Il faut être prudent, sinon une collision ou un renversement peuvent survenir rapidement, même lors de manœuvres de routine comme la négociation de virages et d'obstacles ou la conduite en pente.

DES BLESSURES GRAVES ET MÊME LA MORT peuvent survenir si on ne se conforme pas à ces instructions:

- ⚠ Lire attentivement le présent *Guide du conducteur* et tous les avertissements apposés sur le véhicule en plus de se conformer aux méthodes d'utilisation prescrites.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sans les instructions qui s'imposent. **Suivre une formation.** Les débutants devraient s'inscrire à un cours donné par un instructeur reconnu. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT pour connaître les cours les plus près ou appeler le Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887 ou, au Canada, le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 (613) 739-1535, poste 227.
- ⚠ Toujours respecter l'âge prescrit:
 - Un enfant de moins de 6 ans ne devrait jamais conduire de VTT muni d'un moteur de 50 cc ou plus.
 - Un enfant de moins de 12 ans ne devrait jamais conduire de VTT muni d'un moteur de 70 cc ou plus.
- ⚠ Un enfant de moins de 16 ans ne devrait jamais conduire un VTT de catégorie Y (modèle pour enfants) sans être supervisé par un adulte. Un enfant ne devrait jamais utiliser de VTT de façon continue si elle ou il ne possède pas les aptitudes pour le conduire en toute sécurité.
- ⚠ Ne jamais transporter de passager sur ce véhicule.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sur une voie publique, qu'il s'agisse d'une route, d'une autoroute, d'un chemin de terre ou d'une route de gravier.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sans porter un casque approuvé et bien ajusté. On doit aussi se protéger les yeux avec des verres de protection ou une visière ainsi que porter des gants, des bottes, une chemise ou une veste à manches longues et un pantalon.
- ⚠ Ne jamais consommer d'alcool ni de drogues avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.
- ⚠ Ne jamais conduire à vitesse excessive. Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.
- ⚠ Ne jamais faire de cabrés, de sauts ni d'autres cascades.

- ⚠ Inspecter le véhicule à chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche. Suivre les recommandations d'inspection et d'entretien décrites dans ce *Guide du conducteur*.
- ⚠ Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.
- ⚠ Toujours conduire lentement et être très prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu. Faire preuve de vigilance lorsque les conditions du terrain varient.
- ⚠ Ne jamais utiliser le véhicule sur des terrains très accidentés, glissants ou friables, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques nécessaires au contrôle du véhicule sur de tels terrains. Toujours être particulièrement prudent sur ce type de terrain.
- ⚠ Toujours respecter les méthodes de virage prescrites dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse. Ne pas tourner à des vitesses excessives.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule sur des pentes trop abruptes pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence. S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.
- ⚠ Grimper les pentes de la façon prescrite dans ce guide. Bien observer le terrain avant d'escalader une pente. Ne jamais escalader une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable. Transférer son poids vers l'avant. Ne jamais accélérer ou changer de vitesse brusquement. Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse.
- ⚠ Descendre les pentes et freiner de la façon prescrite dans ce guide. Bien observer le terrain avant de descendre une pente. Transférer son poids vers l'arrière. Ne jamais descendre une pente à haute vitesse. Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente en ligne droite dans la mesure du possible.
- ⚠ Procéder de la façon prescrite dans ce guide pour se déplacer à flanc de colline. Éviter les pentes trop glissantes ou trop friables. Sur le véhicule, transférer son poids en direction du haut de la colline. Ne jamais tenter de virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Éviter dans la mesure du possible de se déplacer le long du flanc d'une pente escarpée.
- ⚠ En grimpant une colline, procéder de la façon prescrite lors d'un calage ou si le véhicule se met à reculer. Pour éviter le calage en montée, choisir le rapport approprié et maintenir une vitesse constante. Advenant un calage ou si le véhicule se met à reculer, utiliser la méthode spéciale de freinage décrite dans ce guide. Descendre du côté où la colline monte ou sur le côté si le véhicule fait face au haut de la pente. Tourner le véhicule et y remonter de la façon décrite dans ce guide.
- ⚠ Vérifier s'il y a des obstacles avant de s'aventurer dans un nouvel endroit. Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels que de gros rochers ou des troncs d'arbres. Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide pour négocier des obstacles.

- ⚠ Faire preuve de prudence si le véhicule patine ou glisse. Apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau. Sur des surfaces extrêmement glissantes, comme la glace, conduire lentement et faire preuve de prudence pour réduire les risques de dérapage et de glissement incontrôlé.
- ⚠ Ne jamais utiliser ce véhicule dans un courant d'eau rapide ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce qu'on recommande dans ce guide. L'eau réduit la capacité de freinage. Essayer les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes de frein.
- ⚠ Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type prescrits dans ce guide. Toujours s'assurer que la pression des pneus est conforme à la tolérance prescrite dans le présent *Guide du conducteur*.
- ⚠ Ne jamais charger un VTT pour enfant.
- ⚠ **POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS SUR LA SÉCURITÉ EN VTT**, communiquer avec la Specialty Vehicle Institute of America (SVIA) au 1 800 887-2887, ou au Canada, avec le Conseil canadien de la sécurité (CCS) au 1 (613) 739-1535, poste 227, ou encore avec votre concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour savoir où se tiennent les cours les plus près de chez soi.

AVERTISSEMENTS D'UTILISATION

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

Les avertissements suivants et leur format répondent aux exigences de la United States Consumer Product Safety Commission. Il est primordial qu'on les trouve dans le *Guide du conducteur* de tous les VTT.

REMARQUE: Les illustrations suivantes ne sont que des représentations générales. Votre modèle peut être différent.

AVERTISSEMENT



V00A0AQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sans respecter les instructions prescrites.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le risque d'accident s'accroît grandement si le conducteur ne connaît pas la bonne façon d'utiliser le VTT dans les situations variées et sur divers types de terrain.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Les conducteurs débutants et sans expérience devraient suivre le cours certifié offert par Bombardier Inc. On leur suggère ensuite de mettre régulièrement en pratique les notions apprises dans ce cours ainsi que les techniques d'utilisation décrites dans ce guide.

Pour de plus amples renseignements sur la formation, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT ou appeler Bombardier Inc. au 1 (819) 566-3366.



V00A19Q

DANGER POSSIBLE

Défaut de respecter l'âge minimal recommandé pour conduire un VTT.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On déconseille aux enfants n'ayant pas l'âge minimal recommandé de conduire un VTT afin d'éviter les blessures ou le décès.

Même si un enfant a l'âge minimal recommandé pour conduire un VTT, il se peut qu'il ne possède pas les compétences, l'habileté ou le jugement requis pour conduire ce véhicule en toute sécurité, ce qui pourrait l'entraîner dans un accident grave.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Un enfant de moins de 6 ans ne devrait jamais conduire de VTT.

Le DS50 est conçu pour des enfants de 6 ans ou plus; quant aux DS90, ils sont conçus pour des enfants de 12 ans ou plus.

Aucun enfant de moins de 16 ans ne devrait conduire un VTT de catégorie «Y» (modèle pour enfants) sans être supervisé par un adulte.

Les adultes ne devraient jamais laisser un enfant utiliser un VTT de façon continue si elle ou il ne possède pas les aptitudes pour le conduire en toute sécurité.



V00A02Q

DANGER POSSIBLE

Transport d'un passager sur ce VTT.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Réduit grandement votre aptitude à préserver l'équilibre et à assurer le contrôle du VTT.

Pourrait entraîner un accident provoquant des blessures au conducteur et/ou au passager.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de passager. Le siège allongé permet au conducteur de changer de position en cours d'utilisation. Il n'est pas conçu pour transporter des passagers.



V00A03Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sur des surfaces asphaltées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus du VTT ont été conçus pour une utilisation hors route seulement, et non sur les surfaces asphaltées. L'utilisation du VTT sur ces surfaces peut en réduire la maniabilité et la maîtrise, en plus de risquer d'entraîner une perte de contrôle du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser un VTT sur des surfaces asphaltées, y compris les trottoirs, les allées, les stationnements et les voies publiques.



V00A04Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sur les voies publiques, les routes ou les autoroutes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Risques de collision avec un autre véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce VTT sur une voie publique, une route, une autoroute ou même un chemin de terre ou une route de gravier. Dans plusieurs endroits, il est illégal d'utiliser un VTT sur les voies publiques, les routes et les autoroutes.



V00A06Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sans porter un casque approuvé, des lunettes de protection et des vêtements protecteurs.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation du véhicule sans porter un casque approuvé augmente les risques de blessure grave à la tête et de décès en cas d'accident.

L'utilisation du véhicule sans porter des lunettes de protection peut entraîner un accident et augmenter les risques de blessure grave en cas d'accident.

L'utilisation du véhicule sans vêtements protecteurs augmente les risques de blessure grave en cas d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours porter un casque approuvé et bien ajusté. On recommande également de porter:

- des lunettes de protection ou une visière
- des gants
- des bottes
- une chemise ou une veste à manches longues
- un pantalon.



V00A07Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation du VTT sous l'effet de l'alcool ou des drogues.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Votre jugement peut être sérieusement compromis.

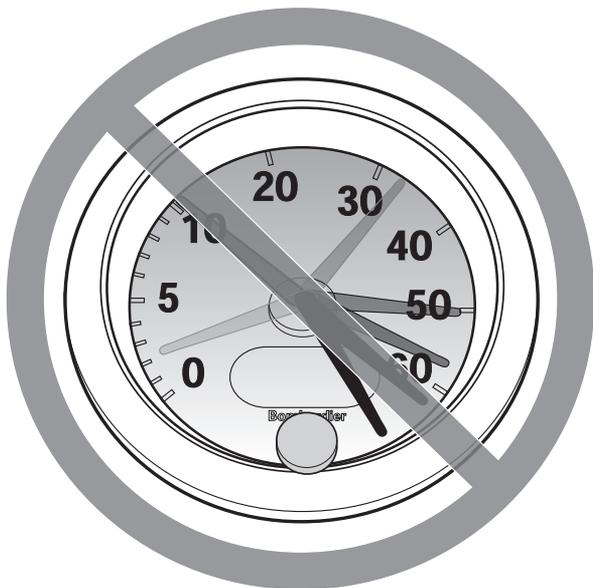
Votre vitesse de réaction peut être ralentie.

Votre sens de l'équilibre et votre perception peuvent être compromis.

Un accident pourrait en résulter.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais consommer d'alcool ou de drogues avant ou pendant l'utilisation d'un VTT.



V00A08Q

DANGER POSSIBLE

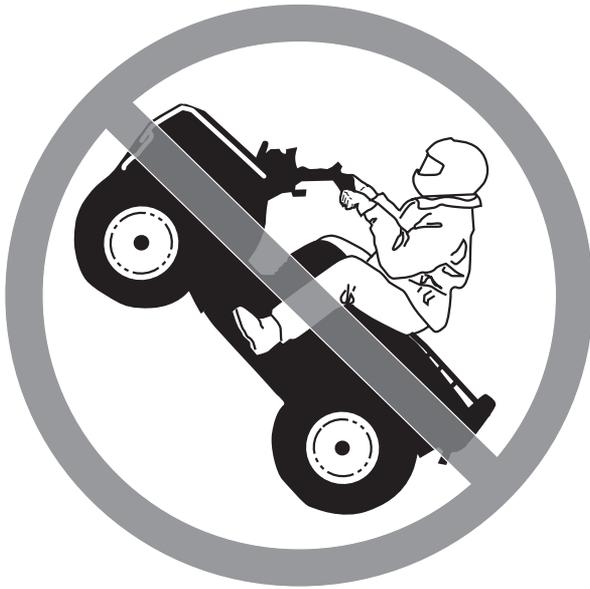
Conduire le VTT à des vitesses excessives.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'une perte de contrôle du VTT, ce qui peut provoquer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours se déplacer à une vitesse qui convient au terrain, à la visibilité, aux conditions d'utilisation et à son expérience.



V00A09Q

DANGER POSSIBLE

Exécution de cabrés, de sauts et d'autres types de cascades.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter de cascades telles que des cabrés ou des sauts. Éviter les manoeuvres visant à épater les gens.

AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Défaut d'inspecter le VTT avant de l'utiliser.

Défaut de bien entretenir le VTT.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Augmente les risques d'accident et de dommages à l'équipement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Inspecter le VTT lors de chaque utilisation pour s'assurer qu'il est en bon état de marche.

Suivre les recommandations d'inspection et d'entretien décrites dans ce guide.

AVERTISSEMENT

DANGER POSSIBLE

Conduire sur des cours d'eau gelés.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

De graves blessures ou un décès pourraient survenir si la glace cédaient sous le poids du véhicule, et/ou du conducteur.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais conduire le véhicule sur une surface gelée avant de s'être assuré que la glace est assez épaisse pour supporter le poids du véhicule et de sa charge ainsi que la force créée par un véhicule en mouvement.



V00A0BQ

DANGER POSSIBLE

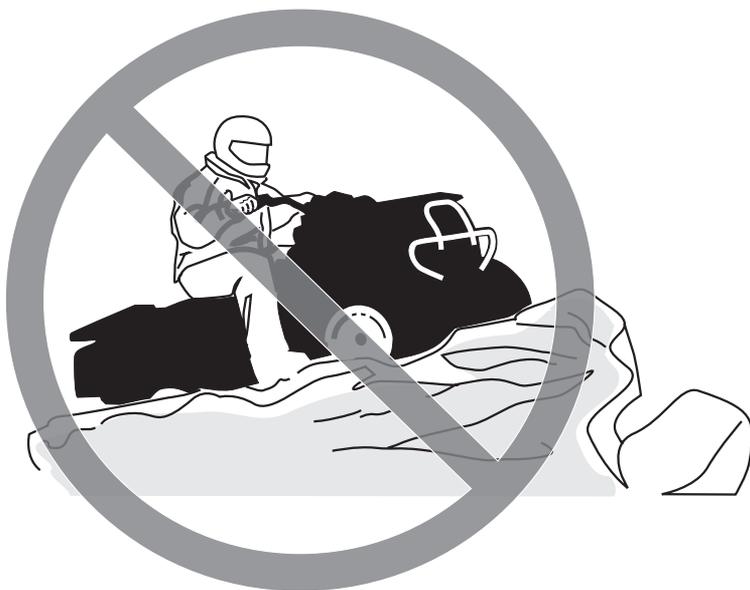
Enlever les mains du guidon ou les pieds des repose-pieds lorsque le VTT est en marche.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

En enlevant même une seule main ou un seul pied, on peut réduire sa capacité de contrôler le VTT ou perdre l'équilibre et chuter. Si on retire un pied du repose-pied, le pied ou la jambe pourrait venir en contact avec les roues arrière, ce qui pourrait provoquer des blessures ou un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours garder les deux mains sur le guidon et les deux pieds sur les repose-pieds lorsque le véhicule est en marche.



V00A0CQ

DANGER POSSIBLE

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain inconnu.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut réaliser trop tard qu'il y a des rochers cachés, des bosses ou des cavités, de sorte qu'il sera impossible de réagir.

On pourrait perdre la maîtrise du VTT ou celui-ci pourrait se renverser.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Conduire lentement et être particulièrement prudent lorsqu'on s'aventure en terrain inconnu.

Toujours faire preuve de vigilance en VTT lorsque les conditions du terrain varient.

AVERTISSEMENT



V00A0D0

DANGER POSSIBLE

Défaut d'être particulièrement prudent en terrain très accidenté, glissant ou friable.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de traction ou de maîtrise du véhicule et ainsi provoquer un accident, y compris un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne pas utiliser le véhicule en terrain très accidenté, glissant ou friable, à moins d'avoir appris et pratiqué les techniques d'utilisation du VTT sur ce type de terrain.

Toujours être particulièrement prudent sur ce type de terrain.



V00A0EQ

DANGER POSSIBLE

Virage inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Perte de contrôle du VTT pouvant provoquer une collision ou un renversement.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Utiliser les méthodes de virage prescrites dans ce guide. Négocier les virages à basse vitesse avant de tenter un virage à plus haute vitesse.

Ne pas tourner à des vitesses excessives.



V00A00Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation sur des pentes extrêmement escarpées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Le véhicule peut se renverser plus facilement sur des pentes très escarpées que sur des surfaces de niveau ou sur de petites pentes.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser le VTT sur des pentes trop escarpées pour le véhicule ou pour votre niveau de compétence.

S'exercer sur de petites pentes avant de s'aventurer sur les pentes plus prononcées.



V00A0FQ

DANGER POSSIBLE

Monter les collines de façon inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours monter une pente de la façon prescrite dans ce guide.

Bien observer le terrain avant de monter une pente.

Ne jamais monter une pente dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférer son poids vers l'avant.

Ne jamais accélérer ou changer de rapport de façon soudaine, puisque le VTT pourrait renverser vers l'arrière.

Ne jamais traverser la crête d'une colline à haute vitesse, puisqu'un obstacle, une dénivellation prononcée, un autre véhicule ou une autre personne pourrait se trouver de l'autre côté.



V00A0GQ

DANGER POSSIBLE

Méthode de descente inadéquate.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours descendre les pentes de la façon prescrite dans ce guide.

REMARQUE: Il faut utiliser une technique de freinage spéciale lorsqu'on descend une pente.

Bien observer le terrain avant de descendre une pente.

Transférer son poids vers l'arrière.

Ne jamais descendre une pente à haute vitesse.

Éviter de descendre une pente dans un angle qui ferait trop pencher le véhicule d'un côté. Descendre la pente tout droit dans la mesure du possible.



V00A0HQ

DANGER POSSIBLE

Déplacements à flanc de colline ou virages inadéquats dans les pentes.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner une perte de contrôle ou un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais tenter un virage dans une pente à moins de maîtriser la technique de virage décrite dans ce guide pour un terrain de niveau. Être très prudent lorsqu'on effectue un virage dans une pente.

Éviter dans la mesure du possible de se déplacer latéralement sur une pente escarpée.

Lors d'un déplacement à flanc de colline:

Toujours procéder de la façon prescrite dans ce guide.

Éviter les pentes dont la surface est trop glissante ou trop friable.

Transférer son poids vers l'avant du véhicule.

AVERTISSEMENT



V00A01Q

DANGER POSSIBLE

Calage, roulement vers l'arrière ou débarquement inadéquat lorsqu'on escalade une pente.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait entraîner un renversement du VTT.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Choisir le rapport prescrit et maintenir une vitesse constante lorsqu'on escalade une pente.

Si le véhicule cesse d'avancer:

Garder son poids vers l'avant.

Serrer les freins.

Verrouiller le frein de stationnement après s'être immobilisé.

Si le véhicule commence à reculer:

Garder son poids vers l'avant.

Ne jamais appliquer le frein arrière lorsque le véhicule recule.

Serrer graduellement les freins avant.

Une fois complètement arrêté, verrouiller le frein de stationnement.

Débarquer du côté où la pente monte ou sur le côté si le véhicule est orienté vers le haut de la pente.

Retourner le VTT et y remonter en procédant de la façon décrite dans ce guide.



V00A0JQ

DANGER POSSIBLE

Façon inadéquate de négocier les obstacles.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Peut entraîner une perte de contrôle ou une collision. Pourrait provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Avant de s'aventurer dans un nouvel endroit, vérifier s'il y a des obstacles.

Ne jamais tenter de négocier de gros obstacles, tels que de gros rochers ou des troncs d'arbres.

Lorsqu'il s'agit de négocier des obstacles, suivre la méthode indiquée dans ce guide.



V00A0KQ

DANGER POSSIBLE

Dérapiage ou glissement inadéquat.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

On peut perdre le contrôle du véhicule.

Le véhicule peut soudainement retrouver la traction, ce qui peut provoquer un renversement du véhicule.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Apprendre à contrôler de façon sécuritaire un véhicule qui dérape ou qui glisse en s'exerçant à basse vitesse sur un terrain égal et de niveau.

Sur les surfaces très glissantes, comme la glace, conduire lentement et avec prudence pour réduire les risques de dérapage ou de glissement incontrôlé.



V00A0LQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation du véhicule dans une étendue d'eau profonde ou présentant un courant fort.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Les pneus peuvent flotter, ce qui entraînerait une perte de traction et une perte de contrôle pouvant causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais utiliser ce véhicule quand le courant est fort ou dans une étendue d'eau plus profonde que ce que prescrit ce guide.

Avant de traverser un cours d'eau, en vérifier la profondeur et la force du courant. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les marchepieds.

L'eau réduit la capacité de freinage. Faire fonctionner les freins une fois sorti de l'eau. Au besoin, freiner à répétition pour sécher les plaquettes.



V00A00Q

DANGER POSSIBLE

Utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou pression inadéquate/inégale.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'utilisation de pneus inadéquats pour ce véhicule ou dont la pression est insuffisante ou inégale peut entraîner une perte de contrôle et accroître les risques d'accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Toujours utiliser des pneus de la dimension et du type indiqués dans ce guide.

S'assurer que la pression des pneus est conforme aux recommandations du présent guide.



V00A0NQ

DANGER POSSIBLE

Utilisation d'un véhicule ayant fait l'objet de modifications non approuvées.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

L'installation inadéquate d'accessoires ou la modification de ce véhicule peut avoir un effet sur sa maniabilité et pourrait, dans certains cas, causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais modifier ce véhicule en installant ou en utilisant des accessoires pour lesquels il n'est pas conçu. Toutes les pièces et tous les accessoires installés sur ce véhicule doivent être des composants d'origine Bombardier, ou l'équivalent, conçus pour ce véhicule; leur installation et leur utilisation doit se faire conformément aux instructions. Pour plus de renseignements, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.



V00A0PQ

DANGER POSSIBLE

Surcharge du véhicule, transport ou remorquage inadéquat d'une charge.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Pourrait avoir un effet sur la maniabilité et causer un accident.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais charger ou tirer de charge avec ce VTT.

⚠ AVERTISSEMENT



V03M01Q

DANGER POSSIBLE

Le transport de matériel inflammable ou dangereux comporte un risque d'explosion.

CONSÉQUENCES POSSIBLES

Des blessures graves ou la mort.

COMMENT CONTOURNER LE DANGER

Ne jamais transporter de matériel inflammable ou dangereux.

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

⚠ AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

AVERTISSEMENT

Afin d'apprécier pleinement les joies de la conduite en VTT, il est important de suivre et de connaître certains conseils et concepts de base. Certains peuvent sembler tout à fait nouveaux, alors que d'autres vous paraîtront logiques ou évidents. Malgré tout, nous vous demandons de prendre les quelques minutes nécessaires à lire complètement avec votre enfant ce *Guide du conducteur* avant d'utiliser le VTT.

Le *Guide du conducteur* ne renferme qu'une quantité limitée de renseignements. Pour de plus amples informations ou pour de la formation, nous vous recommandons de vous adresser aux autorités locales, aux clubs de VTT ou à un organisme reconnu pour la formation sur VTT, tels que le Conseil canadien de la sécurité ou The Specialty Vehicle Institute of America.

La U.S. Consumer Product Safety Commission et tous les fabricants de VTT conseillent aux moins de 16 ans d'utiliser un VTT muni d'un moteur de plus de 90 cc, et aux moins de 12 ans d'utiliser un VTT muni d'un moteur de plus de 70 cc. Pour la sécurité des enfants, nous vous recommandons fortement de vous conformer à cette directive. Vous seul pouvez savoir si un conducteur peut comprendre les risques et utiliser un VTT de façon sécuritaire.

Les personnes présentant une déficience cognitive ou des troubles physiques et les amateurs de risques sont plus exposés aux capotages ou collisions, qui pourraient entraîner des blessures ou même le décès.

Il est important de bien se familiariser avec les commandes et le fonctionnement général du VTT avant de s'aventurer hors route. Nous vous recommandons de vous exercer dans un endroit approprié et ne présentant aucun danger pour bien vous familiariser avec les commandes. Conduisez lentement. La conduite à haute vitesse exige beaucoup d'expérience, et les conditions de conduite doivent être idéales.

Les VTT ne sont pas tous identiques. Chacun présente un rendement, des commandes et des caractéristiques qui lui sont propres. Chacun fait appel à une méthode de conduite particulière et offre une tenue de route différentes.

Vous ne devez jamais présumer qu'un VTT peut s'aventurer partout sans risque. Un terrain accidenté qui comporte, entre autres, des trous, des dépressions, des talus ou des zones plus ou moins dures peut faire basculer le VTT ou le rendre instable. Pour éviter ce problème, nous vous recommandons de ralentir et de toujours observer le terrain devant vous. Si le VTT tend à basculer ou à se renverser, nous vous suggérons de descendre immédiatement... du côté opposé au renversement!

CONSEILS DE CONDUITE

AVERTISSEMENT

Il est important d'effectuer la vérification de préutilisation avant d'utiliser le véhicule. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes et de toutes les fonctions du véhicule, sinon des blessures graves, voire mortelles, pourraient se produire.

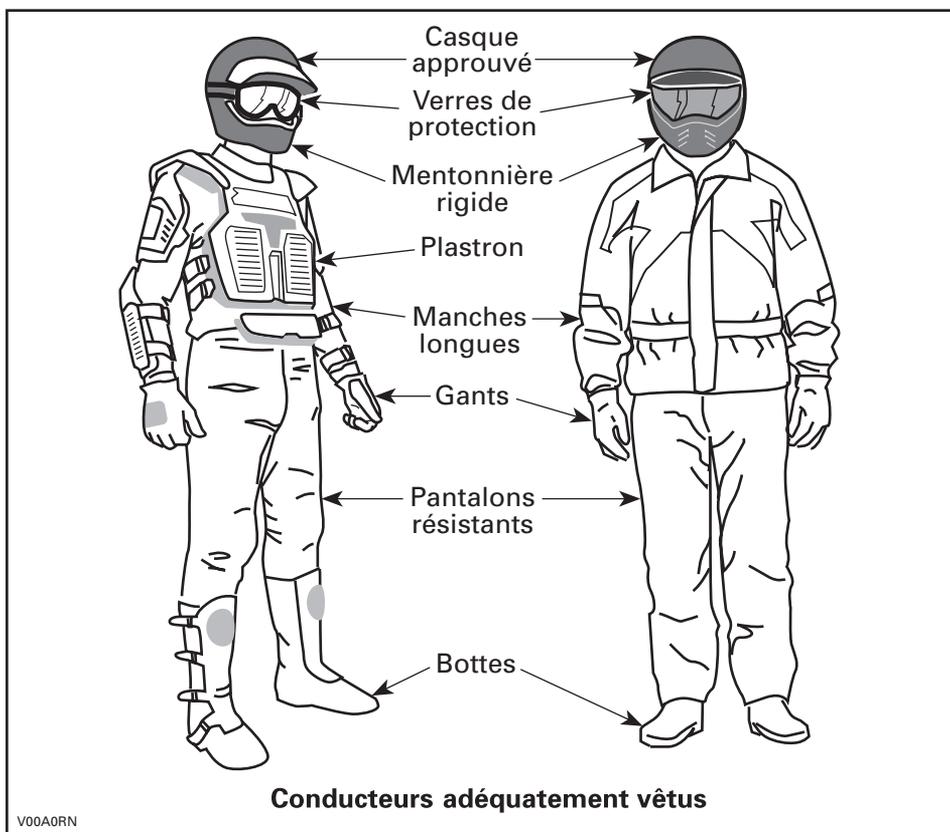
Avant d'utiliser un VTT, toujours:

- a) Desserrer le frein de stationnement.
- b) Vérifier le fonctionnement de la direction.
- c) Vérifier le fonctionnement de l'accélérateur.
- d) Vérifier le fonctionnement des freins.
- e) Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'arrêt du moteur.
- f) Vérifier le fonctionnement et la propreté du feu arrière.
- g) Vérifier les niveaux d'essence et d'huile.
- h) Vérifier si les pneus et les jantes présentent une usure ou des dommages excessifs.
- i) Vérifier la pression d'air des pneus.
- j) Vérifier le réglage de la chaîne d'entraînement et la lubrifier.

Utiliser le véhicule seulement si le résultat de ces vérifications est satisfaisant.

Vêtements

Les conditions météorologiques devraient déterminer la façon de s'habiller. Il est cependant important de toujours porter un vêtement protecteur et un équipement approprié, y compris un casque approuvé, des verres de protection, des bottes, des gants, un gilet à manches longues et un pantalon. Ce type de vêtement vous protégera de certains dangers mineurs qui peuvent se présenter sur la route. Évitez de porter des vêtements lâches, comme un foulard, qui pourraient se prendre dans le véhicule ou dans les buissons et les branches. Selon les conditions, il se peut que vous deviez également porter des lunettes antibuée ou de soleil. Portez des lunettes de soleil le jour seulement. Des lentilles de couleurs différentes conçues pour les lunettes aident à distinguer les variations de terrain.



Transport de charges

Seul le conducteur peut prendre place sur un VTT. Bien que le siège soit allongé pour permettre au conducteur de manoeuvrer sans entrave, il n'a pas été conçu pour transporter un ou des passagers. N'installez aucun siège de passager et évitez d'utiliser les supports ou la surface qu'ils occupent pour transporter des passagers. Le transport d'un passager compromettra la stabilité et la maniabilité du véhicule.

Ne jamais transporter de charge sur ce véhicule.

Conduite récréative

Respectez les droits et les limites des autres. Évitez les endroits désignés pour les autres types de véhicules tels que les sentiers destinés à la motoneige, à l'équitation, au ski de fond, au vélo de montagne, etc. Ne tenez jamais pour acquis qu'il n'y a personne sur le sentier. Gardez toujours la droite et évitez de zigzaguer d'un côté à l'autre du sentier. Préparez-vous à arrêter pour vous placer sur le côté quand un autre utilisateur se présente en sens contraire.

Tenez-vous toujours à une distance sécuritaire des autres véhicules. En jugeant bien la vitesse, les conditions du terrain, la température ainsi que l'état mécanique de votre VTT et en ayant confiance au bon jugement des autres, vous serez mieux en mesure de déterminer quelle est la distance sécuritaire. Les VTT, tout comme les autres véhicules, ne peuvent s'arrêter pile.

Avant d'utiliser le véhicule, informez vos proches de l'endroit où vous prévoyez vous aventurer et du moment prévu pour le retour. Ne consommez jamais d'alcool ni de drogues avant ou durant les randonnées!

Selon la durée de la randonnée, munissez-vous d'outils additionnels ou d'équipement d'urgence. Renseignez-vous sur les endroits où vous pouvez vous approvisionner en carburant et en huile. Préparez-vous à faire face à tout imprévu. Nous vous recommandons également de toujours transporter une trousse de premiers soins.

Environnement

Un VTT présente, entre autres, l'avantage de vous mener hors des sentiers battus. Il est cependant important de toujours respecter la nature et le droit des autres d'en profiter. Évitez les endroits classiquement vulnérables. Ne conduisez pas sur les cultures ni les arbustes; ne coupez pas les arbres; ne détruisez pas les clôtures, et évitez de faire tourner les roues à vide car cela détruit le terrain. Ayez «le pied léger».

Il est interdit à plusieurs endroits de pourchasser les animaux sauvages. Les animaux peuvent mourir d'épuisement si on les pourchasse avec un VTT. Si vous rencontrez un animal sur le sentier, arrêtez-vous pour l'observer paisiblement et avec prudence. Vous en garderez un des plus beaux souvenirs de votre vie.

Observez la règle selon laquelle «ce que j'apporte, je le rapporte». Évitez de jeter des ordures. N'allumez aucun feu de camp à moins d'en avoir la permission... et si c'est le cas... à une distance raisonnable des endroits secs. Les dangers que vous pourriez provoquer sur le sentier pourraient tôt ou tard causer des blessures, à vous ou aux autres.

Respectez les terres agricoles. Obtenez toujours la permission du propriétaire avant de vous aventurer en terrain privé. Respectez les cultures, les animaux de ferme et les limites de la propriété. Refermez toute barrière après l'avoir traversée.

Enfin, évitez de polluer les cours d'eau, les lacs et les rivières. Ne modifiez en aucun cas le silencieux ni le moteur et n'enlevez aucun de leurs composants.

Limites de conception

La conception de base du véhicule offre un compromis entre la robustesse, qui fait appel à la résistance et au poids, et l'agilité. Quoique le véhicule soit exceptionnellement robuste pour sa catégorie, il s'agit par définition d'un véhicule léger et son utilisation doit se limiter à sa fonction première.

L'addition d'un poids sur une partie quelconque du véhicule modifiera sa stabilité en plus de modifier son rendement.

Utilisation hors route

L'utilisation hors route présente toujours un danger. Tout terrain n'ayant pas été préparé spécialement pour des véhicules présente un danger inhérent lorsque son angle, sa composition et sa pente sont imprévisibles. Le terrain comme tel est la source continue de dangers, et quiconque s'y risque doit en être conscient.

Un conducteur qui s'aventure hors route devrait toujours emprunter la voie la plus sécuritaire en observant soigneusement le terrain devant soi. Le véhicule ne doit être confié en aucun cas à une personne ne connaissant pas parfaitement les instructions de conduite et on ne devrait jamais s'aventurer en terrain escarpé ou incertain.

Précautions générales et mesures de sécurité

Les précautions idéales à prendre contre les risques que représente l'utilisation d'un VTT se résument en quelques mots: prudence, expérience et habileté.

S'il y a le moindre doute quant à la capacité du véhicule à négocier en toute sécurité un obstacle ou une étendue, emprunter une autre route.

Hors route, la puissance et la traction, plus que la vitesse, sont importantes. Ne pas conduire à une vitesse qui réduit votre visibilité et votre capacité à choisir les passages sécuritaires.

Observer constamment le terrain devant soi pour repérer les variations soudaines d'inclinaison et les obstacles tels que les rochers ou les souches, qui peuvent entraîner une perte de stabilité et faire basculer le véhicule.

Éviter d'utiliser le véhicule si les commandes ne fonctionnent pas normalement.

Quand le véhicule est immobilisé, appliquez toujours le frein de stationnement, en particulier si vous stationnez sur une pente. Si vous laissez le véhicule sur une pente très escarpée, bloquez les roues avec des pierres ou des briques. Ne pas oublier de fermer le robinet d'essence.

Montée

Grâce à leur design, les VTT sont d'excellents grimpeurs, à un point tel qu'ils pourraient basculer avant même de perdre leur traction. Par exemple, il est fréquent qu'on escalade une colline érodée au point où sa crête est très pointue. Le VTT peut évidemment surmonter un tel obstacle, mais on doit le faire en tenant compte du risque de basculement au moment où le poids du véhicule est transféré de l'avant vers l'arrière.

Le même problème peut survenir lorsqu'un objet incrusté soulève l'avant du véhicule plus qu'on ne le désire. Dans ce cas, modifier sa trajectoire en tenant compte des risques que représente le déplacement à flanc de colline.

Il est également sage de bien connaître l'état du terrain de l'autre côté de la colline ou du talus. Il arrive trop souvent qu'il y ait un escarpement impossible à négocier ou à descendre.

Descente

Les VTT peuvent habituellement monter des pentes plus escarpées que celles qu'ils peuvent descendre. Par conséquent, avant de monter une pente, s'assurer qu'on pourra la descendre en toute sécurité.

Si on ralentit en descendant une pente glissante, le véhicule pourrait déraper. Maintenir une vitesse constante et/ou accélérer légèrement pour reprendre le contrôle.

Déplacement à flanc de colline

Dans la mesure du possible, on devrait éviter de tels déplacements. Sinon, procéder avec une extrême prudence. Le véhicule pourrait basculer si on se déplace latéralement sur une pente escarpée. De plus, le véhicule pourrait se mettre à glisser et devenir incontrôlable sur les surfaces glissantes et instables. Éviter les obstacles et les dépressions qui auraient pour effet de soulever le véhicule d'un côté, ce qui risquerait de le faire basculer.

Escarpements

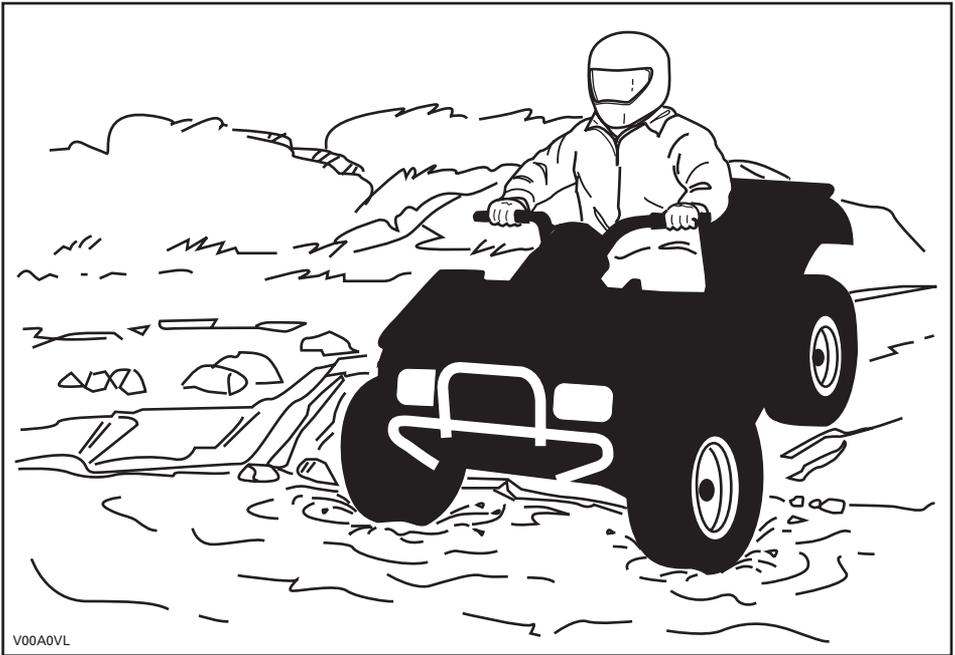
Les amortisseurs du VTT se détendront complètement et le véhicule s'arrêtera si ses roues avant ou arrière se retrouvent dans le vide, au dessus d'un escarpement. Si l'escarpement est à pic ou profond, le véhicule piquera du nez et basculera.

AVERTISSEMENT

Éviter de négocier les escarpements. Faire plutôt marche arrière et emprunter une autre route.

Le VTT n'est pas conçu pour circuler sur les routes ou les autoroutes. (Dans la plupart des endroits, il s'agit d'une pratique illégale). Vous pourriez entrer en collision avec un autre véhicule en circulant sur les routes ou les autoroutes avec votre VTT. Les pneus du VTT ne conviennent pas aux surfaces asphaltées. Sur une surface asphaltée, la maniabilité et la capacité de contrôle du véhicule pourraient être grandement réduites. La conduite sur route ou sur les accotements peut semer la confusion chez les autres usagers de la route, en particulier si vos feux sont allumés. Si vous devez traverser une route, le conducteur en tête de file doit descendre de son VTT, observer la route et diriger les autres conducteurs. La dernière personne ayant traversé aide alors le conducteur en tête à traverser à son tour. Évitez de circuler sur les trottoirs, car ils sont destinés aux piétons.

L'eau peut présenter un danger. Si elle est trop profonde, le VTT peut « flotter » et chavirer. Vérifiez la profondeur de l'eau et la force du courant avant de traverser un cours d'eau. Le niveau d'eau ne doit pas dépasser les marchepieds. Dans l'eau comme sur la rive, attention aux surfaces glissantes tels les rochers, l'herbe, les billots, etc. On pourrait perdre l'adhérence. Évitez d'entrer dans l'eau à haute vitesse, car elle freinera votre mouvement et pourrait vous éjecter du véhicule.



L'eau réduit la capacité de freinage. Après être sorti de l'eau, rouler à basse vitesse et actionner les freins quelques fois pour que la chaleur de la friction sèche les plaquettes.

Le terrain peut être boueux et marécageux près des cours d'eau. Tenez-vous prêt à rencontrer des trous ou des variations de profondeur. De plus, soyez attentif au danger que peuvent poser les rochers, les billots, etc., qui sont recouverts par la végétation.

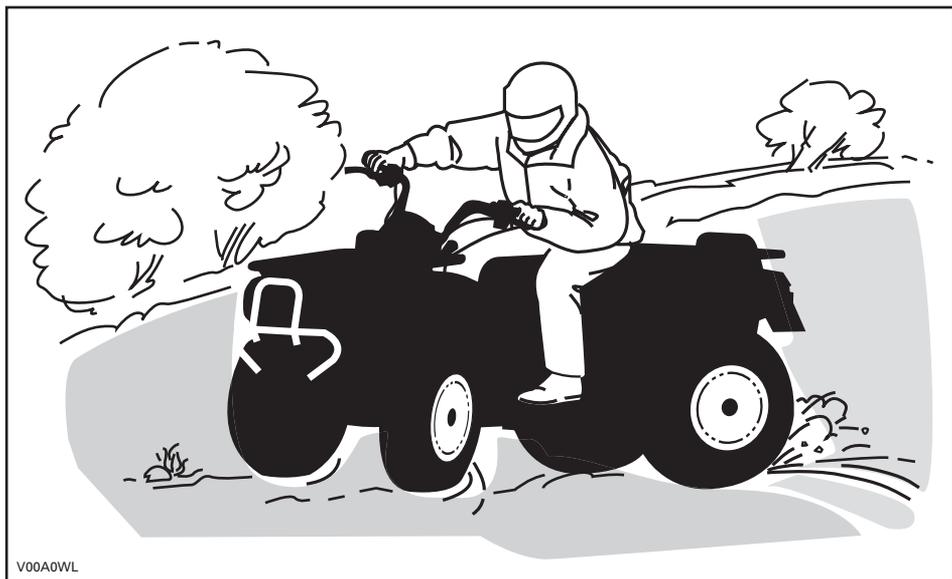
Si votre trajet vous amène à traverser des étendues d'eau gelées, assurez-vous que la glace est assez épaisse pour supporter votre poids, celui du VTT et de sa charge. Soyez particulièrement prudent à proximité des trous dans la glace car ils indiquent à coup sûr que l'épaisseur de la glace varie. Dans le doute, renoncez à traverser.

La glace compromet également la maniabilité du véhicule. Roulez lentement et ne faites pas d'accélération brusques. Cela fait patiner les roues, sans compter que le véhicule pourrait se renverser. Évitez de freiner brusquement, puisque cela causera probablement une glissade incontrôlée et un renversement. Évitez en tout temps de vous aventurer dans la neige fondante, puisqu'elle pourrait obstruer le fonctionnement des commandes du véhicule.

Rouler sur les dunes de sable et sur la neige est une expérience unique, mais on doit prendre certaines précautions. La neige et le sable mouillé, épais ou fin peuvent entraîner une perte de traction et faire que le VTT glisse, s'enfonce ou s'enlise. Dans ce cas, recherchez une base plus solide. Une fois de plus, le meilleur conseil consiste à ralentir et à tenir compte de l'état du terrain.

Pour s'aventurer sur les dunes, nous vous recommandons de munir le véhicule d'un fanion de sécurité de type antenne pour aider vos compagnons à vous repérer au-delà du banc de sable suivant. Soyez prudent quand vous apercevez un fanion de sécurité devant vous. Puisque ce type de fanion peut se prendre dans les branches et rebondir sur vous, évitez de l'utiliser là où les branches et les obstacles sont particulièrement bas.

Conduire sur un chemin de roches ou de gravier est similaire à la conduite sur glace. La direction du véhicule étant altérée, il pourrait glisser et se renverser, surtout à haute vitesse. De plus, la distance de freinage peut varier. Rappelez-vous qu'appuyer sur l'accélérateur brusquement risque de projeter des pierres vers l'arrière, dans la voie du conducteur suivant.



Si le véhicule se met à glisser, tourner le guidon dans le même sens que la direction du glissement jusqu'à ce que vous repreniez contrôle du véhicule. Ne jamais serrer les freins à fond ou bloquer les roues.

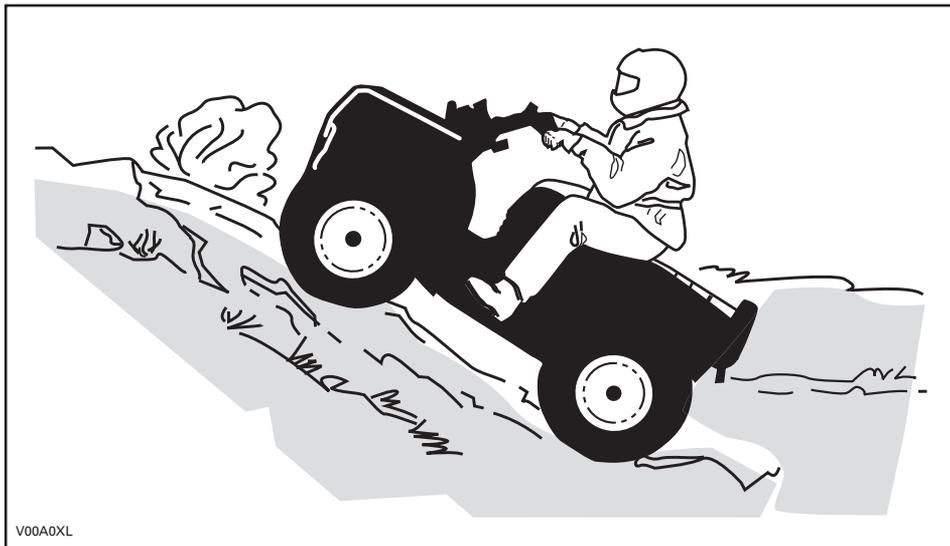
Respectez la signalisation du sentier. Elle est là pour vous aider.

Franchir les obstacles que vous trouvez sur votre chemin avec prudence. Il peut s'agir de pierres détachées, de troncs d'arbres, de surfaces glissantes, de clôtures, de poteaux, de remblais ou de dépressions. Évitez ces obstacles dans la mesure du possible. Rappelez-vous que certains sont trop gros ou dangereux pour qu'on puisse les traverser, et doivent donc être évités. Les pierres et les troncs plus petits peuvent être franchis sans danger, pourvu qu'on les aborde à un angle de 90°. Tenez-vous sur les repose-pieds, genoux fléchis. Ajustez la vitesse sans perdre votre élan et évitez d'accélérer brusquement. Tenir le guidon fermement. Transférez votre poids vers l'arrière, et franchissez l'obstacle en vous assurant que les roues avant demeurent au sol. Tenir compte en franchissant l'obstacle qu'il peut glisser ou se déplacer.

Deux choses sont importantes lorsqu'on roule sur des collines ou des pentes: soyez prêt à réagir face à un terrain glissant, à des variations de terrain ou à des obstacles, et ajustez constamment la position de votre corps.

Montée

Maintenez votre poids en avant, vers le haut de la colline. Gardez les pieds sur les repose-pieds, passez à un petit rapport, accélérez au besoin, et changez rapidement de rapport tout en montant la colline. Ne pas rouler trop vite, puisque l'avant du véhicule pourrait se soulever et retomber vers l'arrière, sur vous. Si l'angle est tel qu'il est impossible de grimper ou que le véhicule se met à reculer, freinez en prenant soin de ne pas causer de glissement. Descendez et recourez ensuite à la technique du virage en K ou en U (se tenir à côté du véhicule, et le faire reculer en orientant l'arrière vers le haut de la pente, tout en contrôlant la descente avec la manette de frein. Redescendre ensuite la colline de face). Toujours marcher ou descendre en amont de la montagne et restez à l'écart du véhicule et de ses roues motrices. Ne tentez jamais de retenir un véhicule qui se renverse. **Restez à l'écart.** Évitez de traverser le sommet de la colline à haute vitesse, puisque des obstacles, dont des escarpements, peuvent se trouver de l'autre côté.



V00A0XL

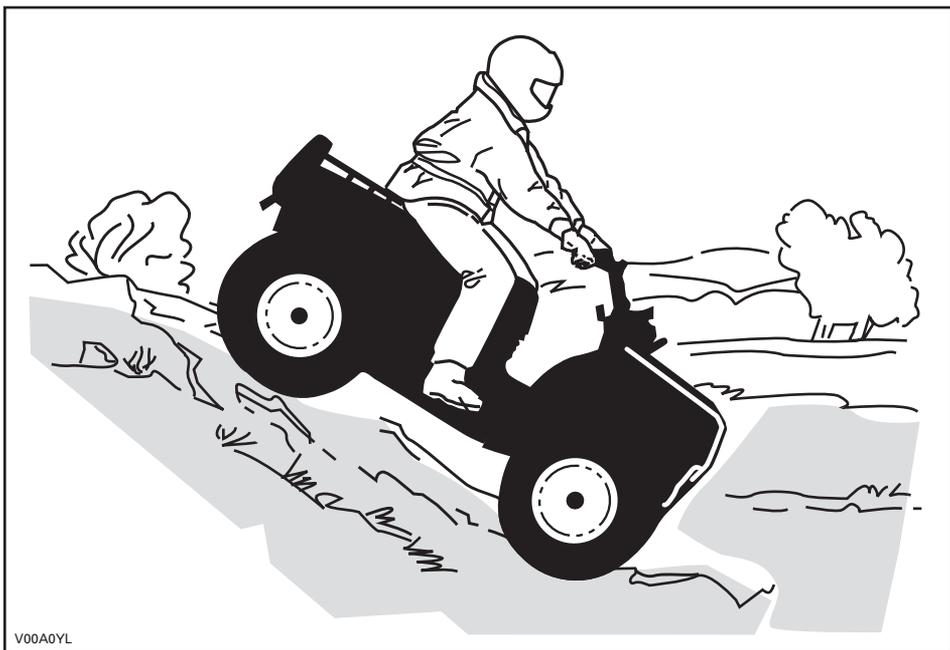
En lisant ce *Guide de sécurité*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

Descente

Maintenez votre poids vers l'arrière. Freinez graduellement pour éviter de glisser. En descente, ne pas ralentir avec la compression du moteur et ne pas mettre le véhicule au point mort.



Circulation à flanc de colline

Cette technique comporte **énormément de risques**, puisqu'elle peut modifier radicalement l'équilibre du véhicule. Nous vous recommandons d'ailleurs de l'éviter dans la mesure du possible. Cependant, si vous devez effectuer un tel déplacement, placez **TOUJOURS** votre poids vers le haut de la colline, et soyez prêt à descendre de ce côté si le véhicule se renverse. **Ne tentez jamais d'immobiliser le véhicule ou de le protéger des dommages.**



V00A0ZL

Entretien périodique

Au retour d'une randonnée, il est sage d'éliminer toute accumulation de neige, de boue et de saleté. Cela aura non seulement pour effet de prolonger la durée du véhicule et de le rendre plus attrayant pour la revente, mais vous éliminerez ainsi tous les risques lors d'une utilisation subséquente. Lavez le véhicule avec de l'eau savonneuse tiède et laissez-le sécher (ou épongez-le avec un chiffon). Évitez de laver le VTT à l'extérieur par temps froid. Lubrifiez adéquatement le véhicule tel qu'indiqué à la section ENTRETIEN.

Votre responsabilité quant à la sécurité consiste à respecter les recommandations contenues dans ce *Guide du conducteur*. Les conseils qu'on y trouve sur la façon de bien entretenir votre véhicule sont précieux. Pour une assistance plus complète, communiquez avec votre concessionnaire autorisé de VTT Bombardier. Il sera toujours ravi de vous aider.

Toute modification au véhicule visant à augmenter sa vitesse et son rendement peut constituer une violation des modalités de la garantie limitée du véhicule. De plus, certaines modifications, telle la dépose des composants du moteur ou du système d'échappement, sont illégales en vertu de la plupart des lois.

Modifier le format des roues et/ou des pneus peut compromettre la stabilité du véhicule. Une pression des pneus inadéquate peut les faire éclater ou les faire glisser sur leur jante. Le pneu pourrait sortir de la jante et être endommagé. Toujours remplacer les roues et les pneus lorsqu'ils sont endommagés.

EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES

Les étiquettes suivantes sont apposées sur votre véhicule et font partie intégrante du véhicule. Si elles se décollent ou sont endommagées, on les remplacera gratuitement. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.



TYPIQUE

Étiquette 1

AVERTISSEMENT

L'utilisation incorrecte de VTT peut résulter en BLESSURES GRAVES ou la MORT.



TOUJOURS PORTER UN CASQUE ET DES VÊTEMENTS DE SÉCURITÉ APPROUVÉS.

NE JAMAIS UTILISER SUR DES VITESSES PUBLIQUES.

NE JAMAIS ACCEPTER DE PASSAGERS.

NE JAMAIS CONDUIRE SOUS L'INFLUENCE DE STUPÉFIANTS OU D'ALCOOL.

NE JAMAIS conduire:

- sans avoir reçu une formation ou des directives adéquates au préalable.
- à des vitesses excédant vos compétences ou les conditions de conduite.
- sur les routes publiques - au risque de provoquer une collision avec un autre véhicule.
- avec un passager - les passagers affectent l'équilibre et la manoeuvrabilité du véhicule et augmentent le risque de perte de contrôle.

TOUJOURS:

- utiliser des techniques de conduite appropriées pour éviter le renversement du véhicule sur collines, terrains accidentés et dans les virages.
- éviter les chaussées pavées - au risque d'affecter gravement la manoeuvrabilité et le contrôle.

REPÉRER ET LIRE LE MANUEL DU PROPRIÉTAIRE. SUIVRE TOUS LES AVERTISSEMENTS ET DIRECTIVES.

V01M01Z 704 900 002

Étiquette 2

AVERTISSEMENT



NE JAMAIS prendre de passagers.
Les passagers peuvent causer une perte de contrôle du véhicule et entraîner des BLESSURES GRAVES ou la MORT.

V01M07Z 704 900 006

Étiquette 3

AVERTISSEMENT



MOINS DE 6

Si vous avez moins de 6 ans, la conduite de ce VTT représente un risque accru de BLESSURES GRAVES ou de DÉCÈS

NE JAMAIS conduire ce VTT si vous avez moins de 6 ans.

V05M02Y 704 900 316

DS50

AVERTISSEMENT



MOINS DE 12

Si vous avez moins de 12 ans, la conduite de ce VTT représente un risque accru de BLESSURES GRAVES ou de DÉCÈS

NE JAMAIS conduire ce VTT si vous avez moins de 12 ans.

V05M03Y 704 900 317

DS90 ET DS90 À 4 TEMPS

Étiquette 4

AVERTISSEMENT

UNE PRESSION INADÉQUATE DES PNEUS OU UNE SURCHARGE PEUVENT PROVOQUER UNE PERTE DE CONTRÔLE

UNE PERTE DE CONTRÔLE PEUT MENER À DE GRAVES BLESSURES OU À LA MORT

PRESSION DES PNEUS
Établie lorsque les pneus sont à froids:

DS50

- Recommandée	Avant	55 kPa	8,0 lbf/po ²
	Arrière	55 kPa	8,0 lbf/po ²
- Minimum	Avant	41 kPa	6,0 lbf/po ²
	Arrière	41 kPa	6,0 lbf/po ²

- Ne jamais appliquer de pression inférieure à celle qui est indiquée, car le pneu pourrait sortir de la jante.

NE JAMAIS CHARGER CE VÉHICULE

- Le fait de charger ce véhicule pourrait nuire à la stabilité et à la maniabilité du VTT et pourrait se traduire par une perte de contrôle.

Une perte de contrôle peut mener à de GRAVES BLESSURES ou à la MORT

V05M04Y 704 900 318

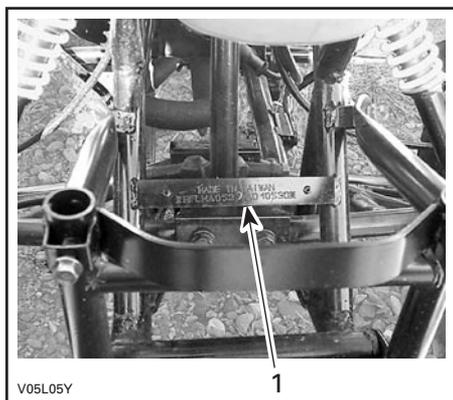
DS90 ET DS90 4 TEMPS

RENSEIGNEMENTS SUR LE VÉHICULE

IDENTIFICATION DE VOTRE VTT

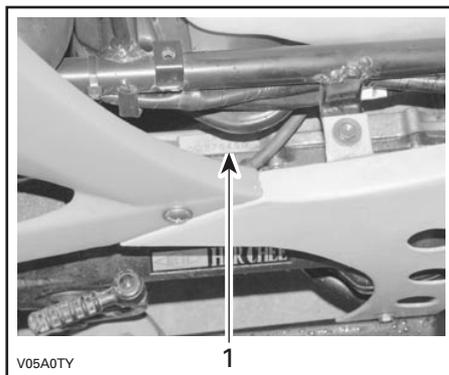
Il se peut que vous ayez à produire, en certaines occasions, les numéros de série de votre véhicule (moteur et châssis). C'est le cas, par exemple, lors d'une réclamation de garantie ou si on a perdu le véhicule. Le concessionnaire autorisé de VTT Bombardier a besoin de ces numéros pour bien remplir les réclamations de garantie. Bombardier Inc. ne pourra accepter une réclamation de garantie si le numéro d'identification du moteur (N.I.M.) ou le numéro d'identification du véhicule (N.I.V.) a été enlevé ou altéré. On recommande fortement de noter les numéros de série de votre véhicule et de les transmettre à votre compagnie d'assurance.

Emplacement du numéro d'identification du véhicule



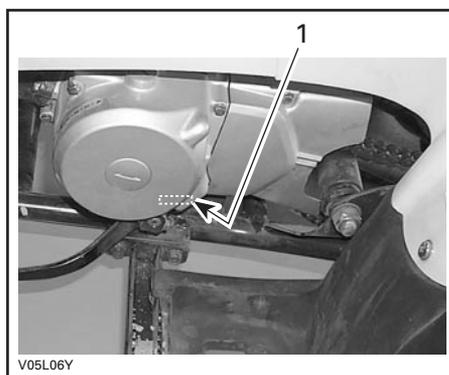
1. N.I.V. (numéro d'identification du véhicule)

Emplacement du numéro d'identification du moteur



MODÈLES 2 TEMPS

1. N.I.M. (numéro d'identification du moteur)



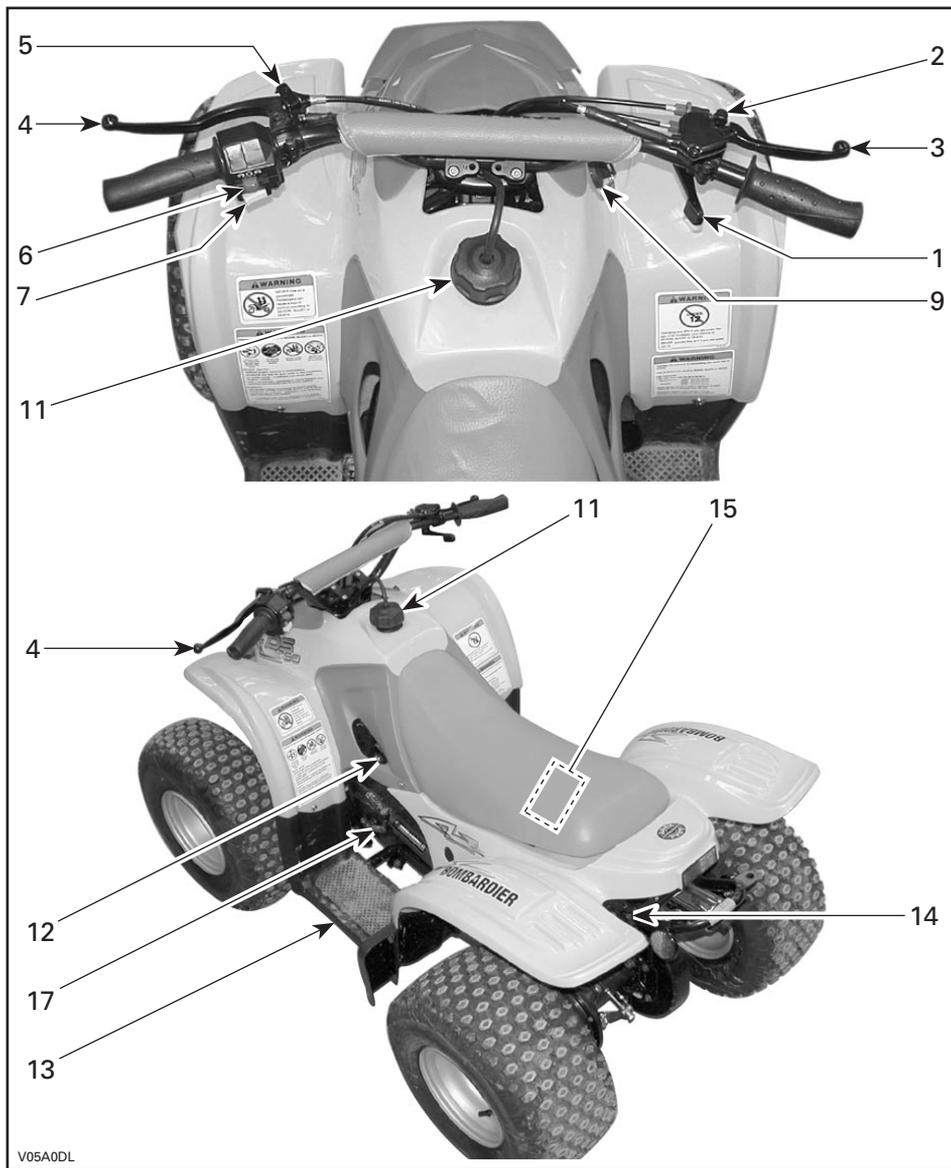
MODÈLES 4 TEMPS

1. N.I.M. (numéro d'identification du moteur)

COMMANDES, INSTRUMENTS ET ÉQUIPEMENTS

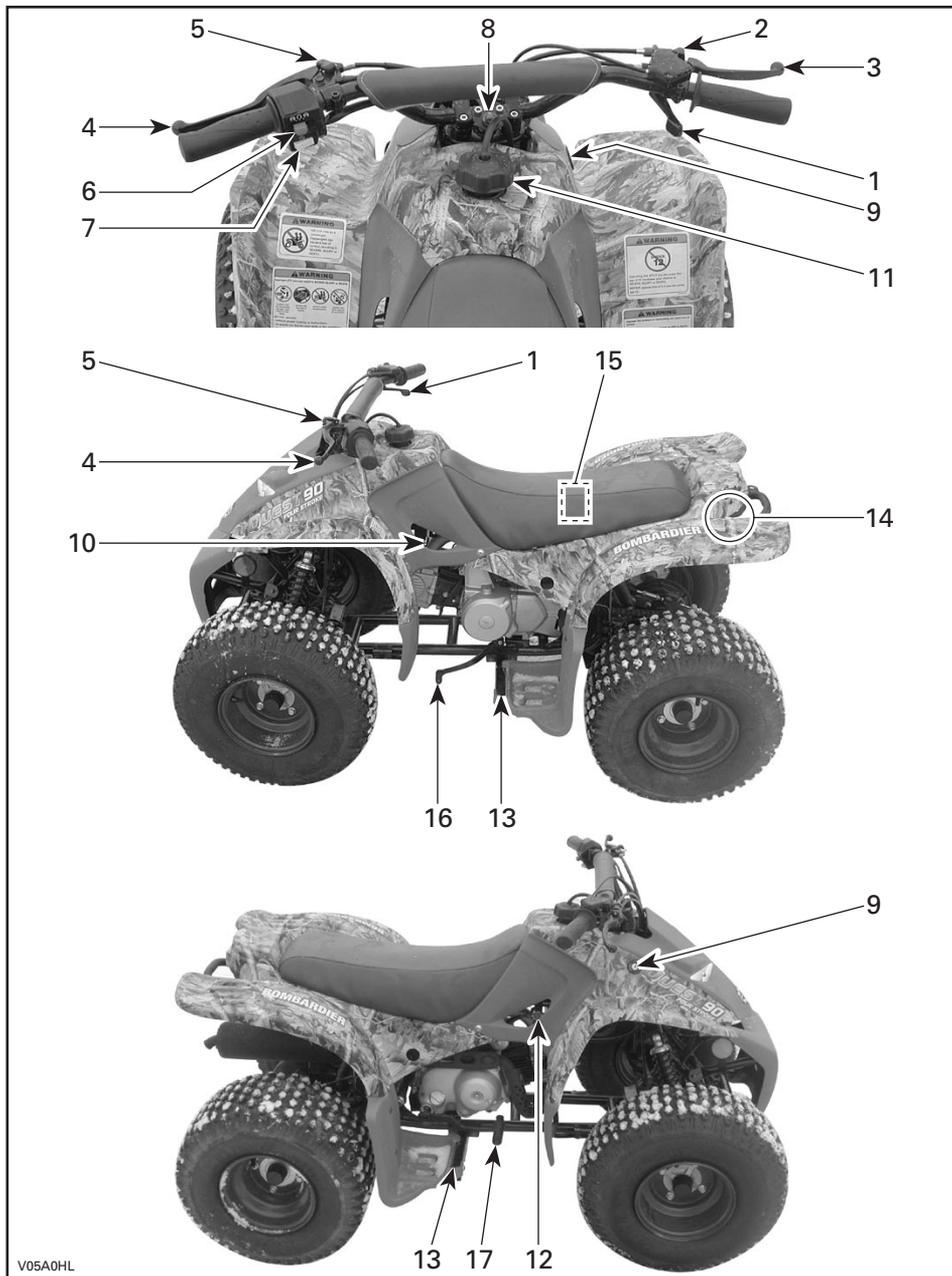
REMARQUE: Certains instruments, équipements ou commandes sont offerts en option.

Modèles 2 temps



V05A0DL

Modèles 4 temps



V05A0HL

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

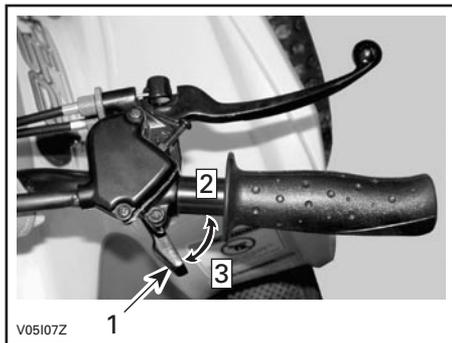
Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

REMARQUE: Cette section présente les fonctions de base des différentes commandes de votre VTT. Pour plus de détails sur la façon d'utiliser une commande en combinaison avec d'autres, consulter la section INSTRUCTIONS D'UTILISATION plus loin.

1) Manette d'accélérateur

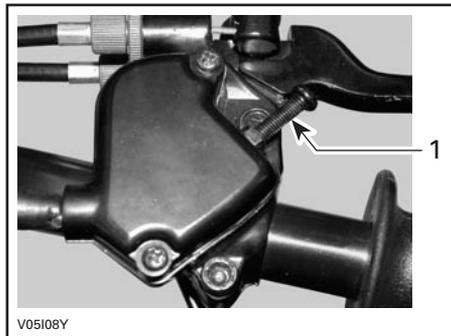
Cette manette est sur le côté droit du guidon. Lorsqu'on la presse, elle fait monter le régime moteur, ce qui permet à la transmission d'embrayer à la vitesse sélectionnée.

Lorsqu'on la relâche, le moteur retourne au régime de ralenti et le véhicule ralentit graduellement.



1. Manette d'accélérateur
2. Pour accélérer
3. Pour ralentir

2) Vis de limiteur de régime



1. Vis de limiteur de régime

Sur le côté droit du guidon. Avec un outil approprié, on peut réduire le régime moteur en vissant cette vis, et l'augmenter en la dévissant.

Modèles DS50

Les véhicules sont réglés en usine pour que leur vitesse maximale soit restreinte à 16 km/h (10 MPH).

ATTENTION: Afin de ne pas perdre le réglage original, un adulte doit mesurer la longueur de la vis avant d'apporter tout changement.

Avec les outils appropriés, un adulte peut desserrer la vis de limiteur de régime pour que le VTT atteigne une vitesse maximale de 24 km/h (15 MPH).

Modèles DS90 2 temps et DS90 4 temps

Les véhicules sont réglés en usine pour que leur vitesse maximale soit restreinte à 24 km/h (15 MPH).

Avec les outils appropriés, un adulte peut dévisser la vis de limiteur de régime pour que le VTT atteigne une vitesse maximale de 48 km/h (30 MPH).

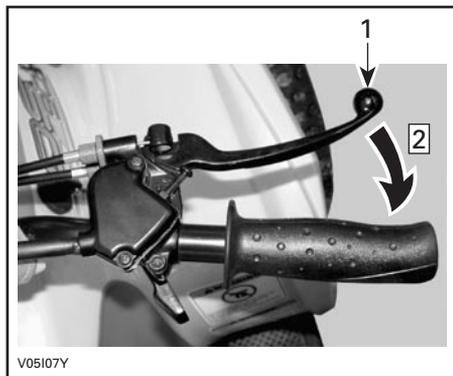
⚠ AVERTISSEMENT

Un adulte devrait toujours restreindre la vitesse maximale du VTT en fonction de l'aptitude de l'enfant à le conduire en toute sécurité. Ne jamais laisser un enfant régler le limiteur de régime.

3) Manette de frein avant

Cette manette est sur le côté droit du guidon. Lorsqu'on la presse, on actionne les freins. Lorsqu'on la relâche, elle doit retourner à sa position initiale. La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette et dépend aussi de l'état du terrain.

Consulter la remarque sous la rubrique MANETTE DE FREIN ARRIÈRE pour plus d'information.



1. Manette de frein
2. Pour serrer les freins

4) Manette de frein arrière

Cette manette est sur le côté gauche du guidon. Lorsqu'on la presse, on actionne les freins. Quand on la relâche, elle doit retourner à sa position initiale. La puissance de freinage est proportionnelle à la force exercée sur la manette et dépend aussi de l'état du terrain.

REMARQUE: Comme pour les autres véhicules sur roues, le poids du véhicule se transfère aux roues au freinage. Pour un freinage plus efficace, le système de freinage exerce une force supérieure sur les roues avant, ce qui influence la maniabilité du véhicule et la direction quand on freine vigoureusement. Il est important d'en tenir compte quand on freine.



1. Manette de frein
2. Pour serrer les freins

5) Loquet de frein

Cette commande est sur le côté gauche du guidon, sur la manette de frein arrière. Lorsqu'on l'actionne, elle immobilise le véhicule. Cette commande devient utile quand on doit verrouiller le frein, par exemple lors d'un virage en «K» ou du transport, ou quand on n'utilise pas le véhicule.

⚠ AVERTISSEMENT

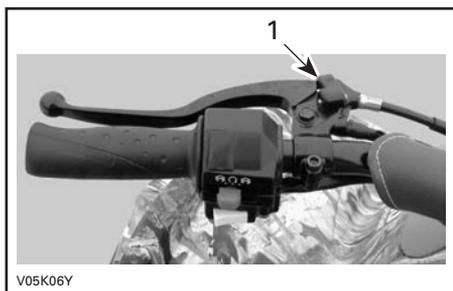
Mettre le loquet de frein lorsque le véhicule n'est pas en mouvement.

AVERTISSEMENT

S'assurer que le loquet de frein est bien débloqué avant de mettre le VTT en marche.

Circuler alors que les freins sont engagés (frottement des plaquettes sur le disque) peut endommager le système de freinage, causer la défaillance des freins ou un feu.

Pour enclencher le mécanisme: Appuyer sur la manette de frein et abaisser le loquet de frein. La manette de frein reste maintenant enclenchée et serre les freins arrière.



1. Loquet de frein

Pour débloquer le mécanisme de stationnement: Presser la manette de frein. Le loquet doit retourner à sa position initiale et la manette de frein doit retourner à sa position de repos. Toujours déverrouiller le loquet de frein avant de mettre le VTT en marche.

6) Interrupteur multifonctionnel

L'interrupteur multifonctionnel est à gauche du guidon.



1. Interrupteur multifonctionnel

L'interrupteur multifonctionnel réunit les commandes suivantes:

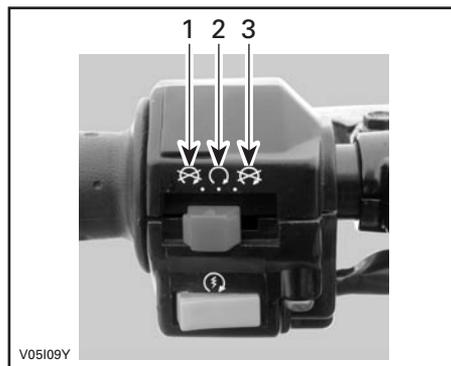
Interrupteur d'arrêt du moteur

Cet interrupteur est au centre de l'interrupteur multifonctionnel.

Si on le met à la position «OFF», le moteur tournera mais ne démarrera pas.

On peut utiliser cet interrupteur en cas d'urgence et pour arrêter le moteur.

REMARQUE: Même si on peut arrêter le moteur en tournant la clé de contact à la position «OFF», on recommande de l'arrêter avec l'interrupteur d'arrêt.



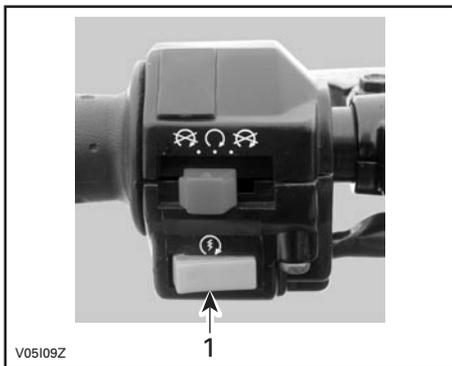
1. «OFF»
2. «ON»
3. «OFF»

Bouton de démarrage

Ce bouton est au bas de l'interrupteur multifonctionnel.

Pour démarrer le véhicule, mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur en position «RUN».

Appuyer sur le bouton de démarrage et le maintenir dans cette position. Le relâcher immédiatement après le démarrage.



1. Bouton de démarrage

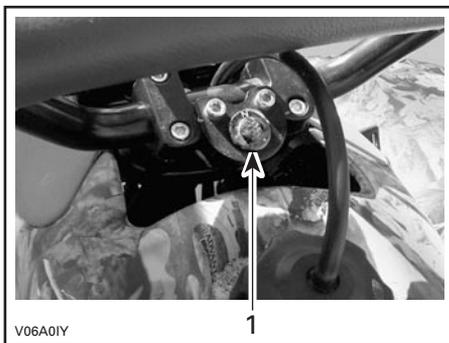
Pour arrêter le moteur, relâcher complètement la manette d'accélérateur et utiliser l'interrupteur d'arrêt du moteur.

7) Indicateur de point mort

Modèles 4 temps

Ce voyant est au centre du combiné d'instruments.

Quand ce voyant est allumé, il indique que la transmission est au point mort.

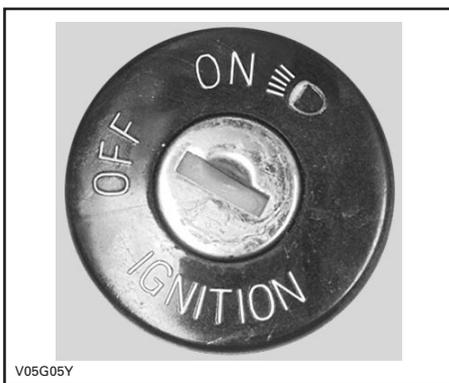


1. Indicateur de point mort

8) Interrupteur d'allumage

Cette commande est du côté droit du combiné d'instruments.

Il s'agit d'un interrupteur à clé à deux positions: «OFF» et «ON».



INTERRUPTEUR D'ALLUMAGE

Introduire la clé dans l'interrupteur et la tourner à «ON». Pour retirer la clé, la tourner à la position «OFF», puis tirer sur la clé.

REMARQUE: Bien qu'on puisse arrêter le moteur en tournant la clé de contact à «OFF», on recommande de l'arrêter avec l'interrupteur d'arrêt. Toujours mettre l'interrupteur d'allumage à «OFF» une fois que le moteur est éteint.

9) Étrangleur

Modèles 4 temps

Situé du côté gauche du véhicule, ce dispositif comporte un levier variable qui sert à faciliter le démarrage à froid.

La position fermée correspond à la marche normale quand le moteur est chaud (complètement enfoncé).



ÉTRANGLEUR FERMÉ

La position ouverte sert à l'utilisation lorsque le moteur est froid (complètement tiré).



ÉTRANGLEUR OUVERT

Les positions intermédiaires sont utilisées en fonction de la température.

10) Bouchon du réservoir d'essence

Dévisser le bouchon et l'enlever pour remplir le réservoir d'essence, puis le remettre et le visser à fond.

⚠ AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur avant de faire le plein. Retirer le bouchon avec précaution. Si on est en présence de pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier et/ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. L'essence est inflammable et explosif dans certaines conditions. Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une flamme. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Travailler dans un endroit bien aéré. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule exposé à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder. Essuyer tout carburant répandu sur le véhicule.

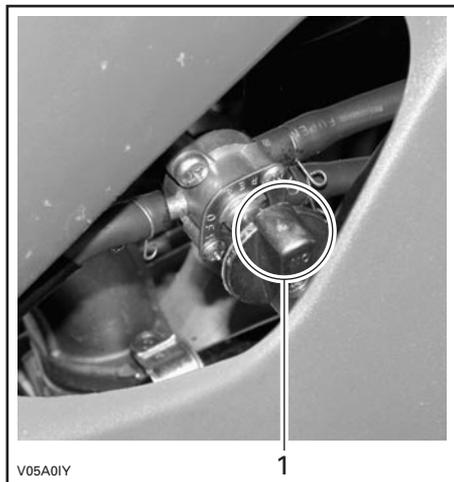
⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais laisser un enfant faire le plein d'essence.

11) Robinet d'essence

Modèles 4 temps

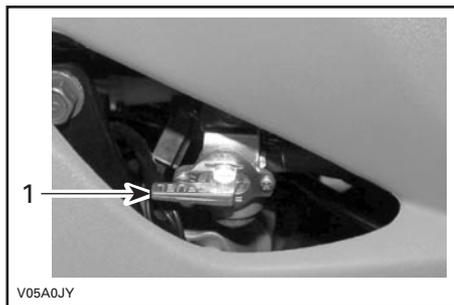
Ce robinet est sur le panneau de droite, sous l'avant du siège. Il s'agit d'une commande rotative à trois positions: «OFF», «ON» et «RES». Tourner la patte pour aligner son aiguille sur «OFF», «ON» ou «RES».



1. Aligner l'aiguille à la position voulue

Modèles 2 temps

Ce robinet est sur le panneau de gauche, sous l'avant du siège. Il s'agit d'une commande rotative à 3 positions: «OFF», «ON» et «RES». Tourner la patte pour aligner son aiguille sur «OFF», «ON» ou «RES».



1. Aligner l'aiguille à la position voulue

«OFF»

Coupe l'arrivée d'essence au carburateur.

ATTENTION: Mettre le robinet à la position «OFF» quand le VTT n'est pas utilisé ou pendant son transport.

«ON»

Permet à l'essence de se rendre au carburateur. C'est la position normale pendant la marche du véhicule.

«RES» (réserve)

Lorsqu'il n'y a plus d'essence dans le réservoir et que le robinet est à «ON», on dispose d'une réserve d'essence qu'on met en circuit en tournant le bouton à la position «RES». N'utiliser cette position que si l'essence manque en position «ON».

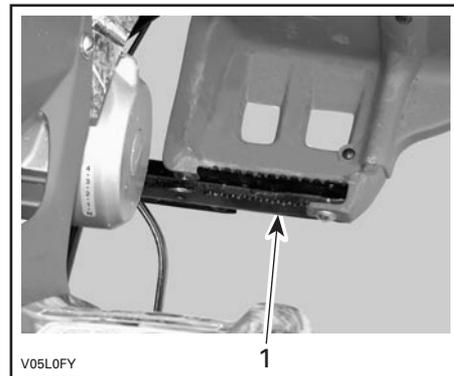
Refaire le plein dans les plus brefs délais lorsqu'on utilise la réserve. Veiller ensuite à remettre le robinet à la position «ON».

ATTENTION: Si le robinet d'essence n'est pas bien aligné sur la position «ON», son ouverture est incomplète et l'écoulement peut être insuffisant. S'assurer que le robinet est complètement ouvert pendant l'utilisation.

12) Repose-pieds

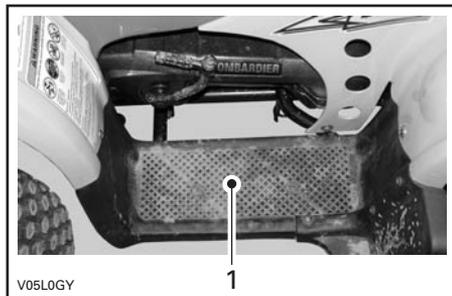
Situés sur les marchepieds, les repose-pieds servent à maintenir la stabilité des pieds du conducteur.

Modèles 4 temps



1. Repose-pied

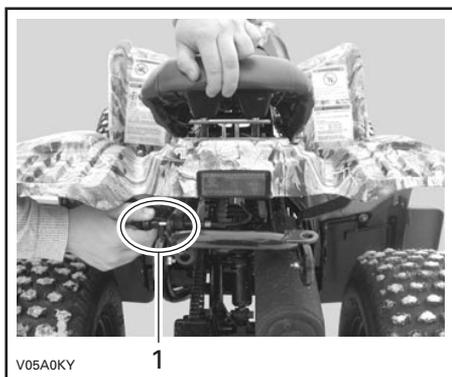
Modèles 2 temps



1. Repose-pied

13) Bouton du loquet de siège

Sous l'aile arrière, près du pare-chocs arrière, ce loquet permet d'enlever le siège pour accéder au compartiment-moteur. Tirer sur le bouton pour libérer le siège.



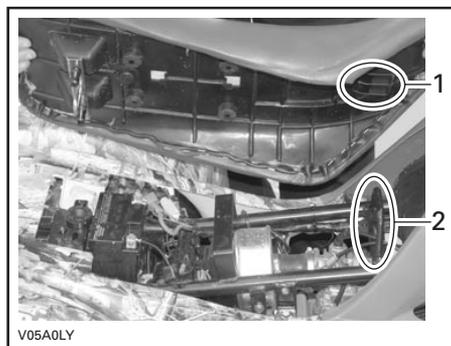
1. Bouton pour libérer le siège

Dépose du siège

Tirer le loquet tout en soulevant doucement l'arrière du siège. Tirer le siège vers l'arrière, puis l'enlever.

Pose du siège

Insérer la languette avant du siège dans le crochet du châssis. Lorsque le siège est bien en place, le pousser fermement vers le bas pour enclencher le loquet.



1. Insérer cette languette dans le crochet
2. Crochet

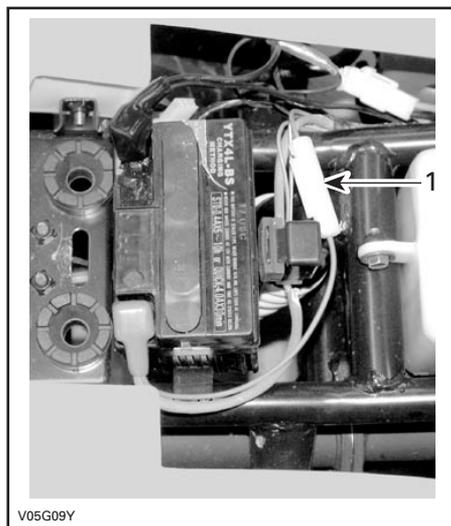
⚠ AVERTISSEMENT

S'assurer que le siège est bien enclenché avant de conduire le véhicule.

14) Fusible

Le système électrique est protégé par un fusible. Voir la section ENTRETIEN pour plus de détails.

Le porte-fusible est situé sur le câble (+) ROUGE, près de la batterie.

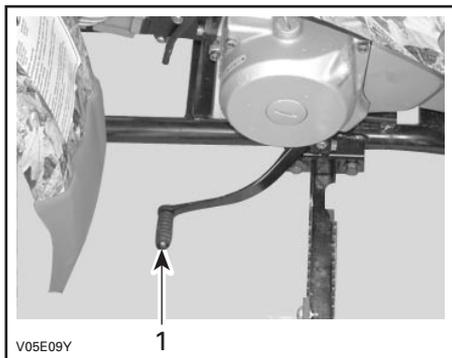


1. Porte-fusible

15) Pédale de changement de vitesse

Modèles 4 temps

Situé devant le repose-pied gauche.



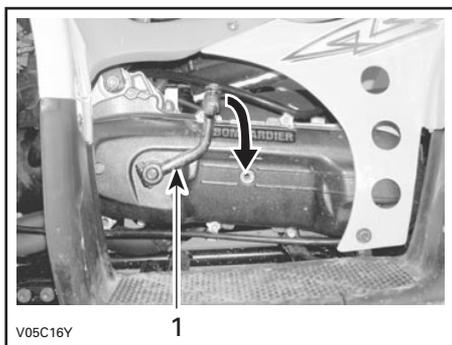
1. Pédale de changement de vitesse

16) Pédale de démarrage

Modèles 2 temps

Pédale située du côté gauche du VTT.

Pour démarrer le moteur, appuyer doucement sur la pédale jusqu'à ce qu'on sente un embrayage et ensuite donner un coup vers le bas.

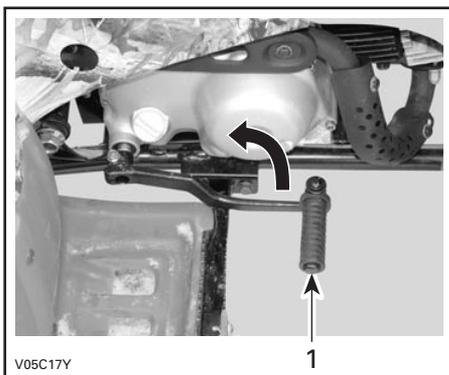


1. Pédale de démarrage

Modèles 4 temps

Pédale située à droite du VTT.

Pour démarrer le moteur, soulever doucement la pédale jusqu'à ce qu'on sente un embrayage et ensuite tirer la pédale rapidement vers le haut.



1. Pédale de démarrage

LIQUIDES

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

REMARQUE: Cette section indique quels liquides sont recommandés et quelles opérations il faut faire pour en vérifier les niveaux. Consulter la section ENTRETIEN pour savoir comment remplacer les liquides.

AVERTISSEMENT

Les opérations qui suivent doivent être faites seulement par un adulte.

Carburant

Essence recommandée

Utiliser de l'essence super sans plomb ou un mélange essence-alcool (gasohol) contenant moins de 10% d'éthane ou de méthane, disponibles dans la plupart des stations-service. L'essence doit avoir un indice d'octane de 91 ((R + M)/2) ou plus.

REMARQUE: Dans la plupart des stations-service, l'indice d'octane de la pompe correspond à (R + M)/2. La pompe porte généralement une étiquette qui le précise.

ATTENTION: Ne jamais employer d'autres carburants. L'utilisation de carburant non recommandé peut occasionner une réduction des performances du véhicule et endommager des composants importants du système d'alimentation et du moteur.

ATTENTION: Ne jamais mettre d'huile dans l'essence.

Niveau de carburant

AVERTISSEMENT

Arrêter le moteur avant de faire le plein. Retirer le bouchon avec précaution. Si on est en présence de pression différentielle (sifflement lorsqu'on desserre le bouchon du réservoir), faire vérifier et/ou réparer le véhicule avant de l'utiliser. L'essence est inflammable et explosif dans certaines conditions. Ne jamais vérifier le niveau d'essence à la lueur d'une flamme. Ne pas fumer. Tenir loin des flammes et des étincelles. Travailler dans un endroit bien aéré. Ne jamais remplir le réservoir d'essence pour ensuite laisser le véhicule à la chaleur. Lorsque la température augmente, l'essence se dilate et risque de déborder. Essuyer tout carburant répandu sur le véhicule.

Huile à moteur

Huile recommandée

Modèles 4 temps

Utiliser une huile minérale pour moteurs 4 temps qui respecte ou dépasse les exigences de la classe de service SG, SH ou SJ de l'API. Toujours vérifier l'étiquette de l'API sur le récipient d'huile pour s'assurer que les lettres SG, SH ou SJ sont présentes. N'utiliser que de l'huile détergente de première qualité. On recommande d'employer de l'huile synthétique Bombardier.

Modèles 2 temps

N'utiliser que de l'huile à injection pour moteurs 2 temps.

Viscosité de l'huile

Modèles 4 temps

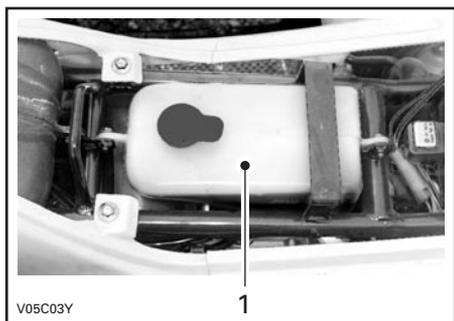
La viscosité SAE 10W40 ou SAE 40 est recommandée.

Niveau d'huile

Modèles 2 temps

Enlever le siège et vérifier le niveau d'huile dans le réservoir; en ajouter au besoin.

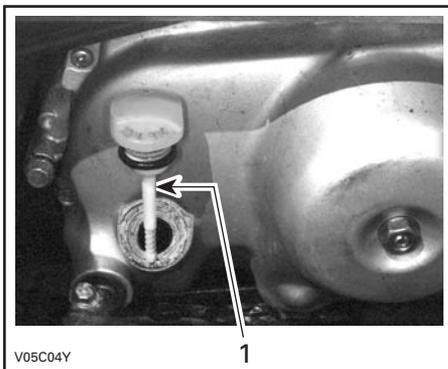
REMARQUE: Le réservoir peut contenir 1 L (1 pinte) d'huile.



1. Réservoir d'huile

Modèles 4 temps

ATTENTION: Vérifier le niveau d'huile souvent et faire le plein lorsque nécessaire. Ne pas trop remplir. Un niveau d'huile inapproprié risque d'endommager sérieusement le moteur. Essuyer tout déversement d'huile.

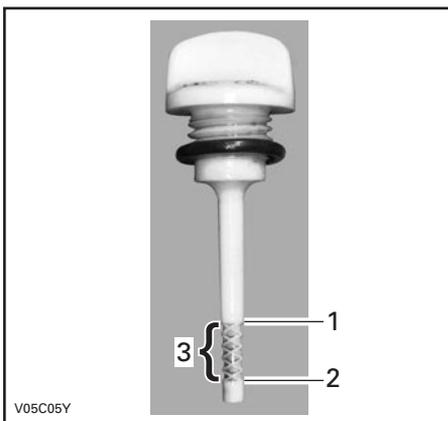


CÔTÉ DROIT DU MOTEUR

1. Jauge d'huile

Le véhicule sur une surface de niveau, démarrer le moteur, le laisser tourner environ 1 minute puis l'arrêter. Vérifier ensuite le niveau d'huile comme suit:

1. Dévisser la jauge d'huile, la retirer et l'essuyer avec un chiffon.
2. Réinsérer la jauge et la visser à fond.
3. Sortir de nouveau la jauge et lire le niveau d'huile, qui devrait être égal à ou près de la marque de maximum.



1. Plein
2. Ajouter de l'huile
3. Niveau de fonctionnement

Pour ajouter de l'huile, retirer la jauge. Mettre un entonnoir dans le trou de remplissage pour éviter de renverser de l'huile. Ajouter un peu d'huile et vérifier le niveau. Recommencer jusqu'à ce que le niveau soit égal à la marque de maximum. **Ne pas trop remplir.**

Bien visser la jauge.

Batterie

REMARQUE: Concernant l'entretien ou la vérification de la batterie, consulter un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.

Dépose

Débrancher le câble (-) NOIR en premier, puis le câble (+) ROUGE.

AVERTISSEMENT

Toujours respecter cette séquence pour le démontage: débrancher le câble (-) NOIR d'abord. Il peut y avoir des vapeurs d'électrolyte ou d'essence dans le compartiment-moteur; une étincelle pourrait les enflammer, ce qui peut causer des blessures.

Enlever la batterie du véhicule en prenant bien soin de ne pas la pencher, car de l'électrolyte pourrait couler par le tube de ventilation.

AVERTISSEMENT

L'électrolyte de la batterie est une substance caustique qui brûle ou détruit les tissus organiques par son action chimique. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Porter des verres de protection et une paire convenable de gants non absorbants lorsqu'on enlève la batterie avec les mains. En cas de déversement d'électrolyte, neutraliser immédiatement avec un mélange de bicarbonate de soude et d'eau.

Installation

Remettre la batterie dans le véhicule.

AVERTISSEMENT

Brancher le câble (+) ROUGE d'abord, puis le câble (-) NOIR. Toujours brancher le câble (+) ROUGE en premier.

PÉRIODE DE RODAGE

Moteur

Modèles 4 temps

Il est nécessaire d'assurer une période de rodage de 10 heures avant d'utiliser le véhicule à plein régime de manière continue.

ATTENTION: Ne jamais mélanger de l'huile à l'essence.

L'accélérateur ne devrait pas être actionné à plus du 3/4 de sa course. **Toutefois, de brèves accélérations à plein régime et de fréquentes variations de vitesse contribuent à un bon rodage.** Pendant la période de rodage, la surchauffe est néfaste pour le moteur, ainsi que les accélérations intenses et le fait de rouler à la même vitesse sur de longues périodes.

Modèles 2 temps

Pour assurer une meilleure longévité et un rendement optimal du moteur, et pour éviter de l'endommager, ajouter de l'huile pour moteurs deux temps aux quatre premiers pleins d'essence dans une proportion de 30:1. Ne pas actionner l'accélérateur à plus de la moitié de sa course pendant les trois premières heures de fonctionnement. Durant la période de rodage (les quatre premiers pleins d'essence), conduire le VTT à différents régimes et ne pas actionner l'accélérateur à plus de la moitié de sa course sur de longues périodes.

Courroie

Modèles 2 temps

Une courroie neuve requiert une période de rodage de 50 km (30 milles). Éviter d'accélérer ou de décélérer vigoureusement ou de circuler à plein régime.

Révision-10 heures

Dans un mécanisme, toute pièce de précision doit faire l'objet d'une vérification périodique. C'est pourquoi on recommande de faire réviser le véhicule par un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier après les 10 premières heures d'utilisation ou dans les 30 jours suivant l'achat, le premier des deux prévalant. Par la même occasion, vous pourrez poser toutes les questions qui ont pu survenir durant les premières heures d'utilisation.

Cette vérification est aux frais du client.

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

VÉRIFICATION DE PRÉUTILISATION

AVERTISSEMENT

Il est primordial de faire la vérification de préutilisation avant d'utiliser le véhicule. Ne pas démarrer avant de s'être assuré du bon fonctionnement de tous les mécanismes et de toutes les fonctions du véhicule. Le fait de ne pas faire cette vérification pourrait causer des blessures graves et même la mort.

- Appliquer le frein de stationnement et vérifier s'il fonctionne bien.
 - Vérifier la pression et l'état des pneus.
 - S'assurer que les roues et les roulements ne sont pas usés ni endommagés.
 - Vérifier l'emplacement des commandes et s'assurer qu'elles fonctionnent bien.
 - S'assurer que la direction fonctionne bien.
 - Actionner la manette d'accélérateur à quelques reprises pour voir si elle fonctionne bien. Elle doit revenir à la position de ralenti dès qu'on la relâche.
 - Actionner les manettes de frein et s'assurer que le freinage est complet. Les manettes doivent revenir complètement à leur position initiale dès qu'on les relâche.
- Vérifier les niveaux d'essence et d'huile.
 - Vérifier si les composants du moteur, de la transmission et du groupe d'entraînement présentent des fuites.
 - Vérifier que la chaîne d'entraînement est bien lubrifiée et réglée.
 - S'assurer que les pignons ne sont pas usés ni endommagés.
 - S'assurer que le robinet d'essence est complètement ouvert (position «ON»).
 - S'assurer que le siège est bien fixé.
 - Vérifier visuellement et au toucher si des pièces présentent un jeu quand le moteur est arrêté. Vérifier les attaches.
 - S'assurer que la voie est libre sur le trajet du véhicule.
 - Vérifier le fonctionnement de l'interrupteur d'allumage, du bouton de démarrage, de l'interrupteur d'arrêt du moteur et du voyant.
 - Démarrer le moteur et avancer de quelques pieds. Serrer à tour de rôle chacun des freins pour vérifier leur fonctionnement.
- Corriger tout problème décelé. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier s'il y a lieu.**

CONSIGNES D'UTILISATION

Généralités

Modèles 4 temps

Ce VTT est muni de quatre rapports de marche avant.

Le moteur ne démarre que si le levier sélecteur est en position «N».

Tous les modèles

Introduire la clé dans l'interrupteur d'alumage et la tourner à la position «ON». Mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur en position «RUN», puis appuyer sur le bouton de démarrage.

Démarrage à froid

Modèles 2 temps

Les modèles 2 temps sont munis d'un dispositif d'enrichissement automatique.

Pour démarrer le véhicule, tourner la clé de contact à «ON» et mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur en position «RUN».

Appuyer sur le bouton de démarrage et le maintenir jusqu'à ce que le moteur démarre.

ATTENTION: Ne pas appuyer sur le bouton de démarrage plus de 10 secondes. Observer une période de repos entre les tentatives de démarrage afin de laisser le démarreur refroidir. Prendre garde aussi de mettre la batterie à plat.

REMARQUE: On peut utiliser l'accélérateur pour faciliter le démarrage du moteur. Appuyer légèrement sur l'accélérateur. Toutefois, si on ouvre trop les gaz, l'étrangleur ne sera pas activé.

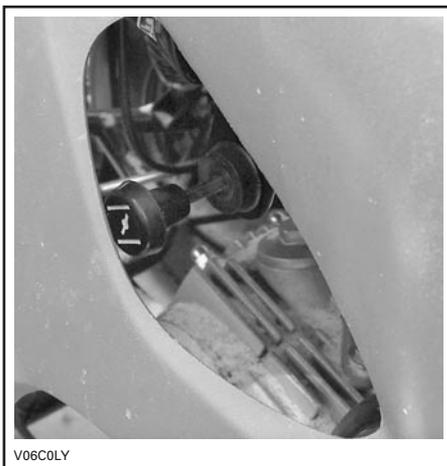
Relâcher le bouton de démarrage dès que le moteur démarre.

Modèles 4 temps

Introduire la clé dans l'interrupteur d'alumage et tourner la clé à «ON».

REMARQUE: Ne pas oublier de mettre l'interrupteur d'arrêt du moteur en position «RUN».

Par temps froid, c'est-à-dire sous 0°C (32°F), ouvrir complètement l'étrangleur et démarrer le moteur.



ÉTRANGLEUR COMPLÈTEMENT OUVERT

Appuyer sur le bouton de démarrage et le maintenir jusqu'à ce que le moteur démarre.

ATTENTION: Ne pas appuyer sur le bouton de démarrage plus de 10 secondes. Observer une période de repos entre les tentatives de démarrage afin de laisser le démarreur refroidir. Prendre garde aussi de mettre la batterie à plat.

REMARQUE: On peut utiliser l'accélérateur pour faciliter le démarrage du moteur. Appuyer légèrement sur l'accélérateur. Toutefois, si on ouvre trop les gaz, l'étrangleur ne sera pas activé.

Relâcher le bouton de démarrage dès que le moteur démarre.

Après quelques secondes, refermer graduellement l'étrangleur jusqu'à ce que le moteur atteigne un régime normal.

REMARQUE: Un usage excessif de l'étrangleur peut noyer le moteur et rendre le démarrage plus difficile. Voir la section OPÉRATIONS SPÉCIALES.

Quand le moteur est chaud, fermer l'étrangleur et relâcher les freins.



V06C0KY

ÉTRANGLEUR FERMÉ

Démarrage à chaud

Procéder de la façon décrite précédemment, sans étrangleur. Si le moteur ne démarre pas après 2 tentatives de 5 secondes avec le démarreur électrique, ouvrir l'étrangleur à demi. Démarrer le moteur sans actionner l'accélérateur. Après quelques secondes, refermer l'étrangleur.

Pour arrêter le moteur

AVERTISSEMENT

Éviter de stationner le véhicule dans une pente.

Relâcher l'accélérateur et immobiliser le véhicule.

Mettre le frein de stationnement.

Mettre la transmission en position «N» (modèles 4 temps seulement).

Placer l'interrupteur d'arrêt du moteur à «OFF».

Mettre la clé de contact à «OFF».

Retirer la clé de l'interrupteur d'allumage.

Changement de vitesse de transmission

Modèles 4 temps

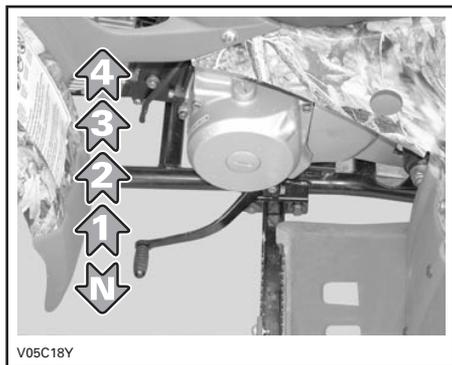
Pour changer de vitesse, relâcher l'accélérateur, puis actionner le sélecteur de vitesse de la manière décrite ci-dessous.

AVERTISSEMENT

Toujours relâcher l'accélérateur avant de passer à une vitesse supérieure ou de rétrograder, sinon on pourrait perdre la maîtrise du véhicule ou capoter.

En déplaçant le sélecteur de vitesse au bout de sa course une fois, la transmission passe au prochain rapport supérieur ou inférieur. Le sélecteur devrait revenir à sa position initiale.

Pour passer à un rapport supérieur, placer le bout de votre botte sous le sélecteur de vitesse et le soulever jusqu'au bout de sa course. Pour rétrograder, appuyer sur le sélecteur jusqu'à ce qu'il atteigne le bout de sa course.



V05C18Y

OPÉRATIONS SPÉCIALES

Moteur noyé

Lorsque le moteur ne démarre pas après plusieurs tentatives, il peut être noyé. Procéder alors comme suit.

Tourner l'interrupteur d'allumage «ON» et s'assurer que l'étrangleur est bien fermé.

S'assurer que la transmission est à la position «N» (**modèles 4 temps seulement**).

Presser à fond l'accélérateur tout en démarrant le moteur.

Dès que le moteur démarre, relâcher l'accélérateur. Ne pas emballer le moteur.

Si le moteur ne démarre toujours pas:

Débrancher le câble de bougie.

Enlever la bougie.

Actionner le démarreur à quelques reprises. Ensuite, installer une nouvelle bougie si possible ou une bougie propre et sèche.

Démarrer le moteur de la façon décrite plus haut. Si l'on noie encore le moteur, s'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Surchauffe du moteur

Si le moteur surchauffe, essayer ce qui suit:

Réduire la vitesse du véhicule, mais essayer de le maintenir en mouvement afin d'assurer la circulation d'air au radiateur. Si le moteur surchauffe toujours après environ une minute, arrêter le véhicule et mettre la transmission à la position «N» (**modèles 4 temps seulement**). Appliquer le frein de stationnement et arrêter le moteur.

Laisser le moteur refroidir.

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier dans les plus brefs délais.

Entretien d'après-utilisation

REMARQUE: Ne jamais utiliser un nettoyeur haute pression pour nettoyer le véhicule; **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRESSION** (avec un boyau d'arrosage par exemple). Une pression élevée pourrait causer des dommages électriques ou mécaniques.

Si le véhicule est utilisé en milieu salin (plages, mise à l'eau de bateau, etc.), il est impératif de rincer le véhicule à l'eau douce afin de le protéger ainsi que ses composants. On recommande fortement de lubrifier les pièces métalliques. Utiliser le lubrifiant BOMBARDIER LUBE. Cette opération doit être faite à la fin de chaque journée d'utilisation.

Lorsque le véhicule est utilisé dans la boue, il est recommandé de le rincer afin de le protéger, ainsi que ses composants, et de maintenir la propreté du feu arrière et des phares.

Capotage

Quand le véhicule a capoté ou reste incliné d'un côté, le remettre sur ses roues et attendre de 3 à 5 minutes avant de démarrer le moteur. Vérifier le niveau d'huile et en ajouter au besoin.

Submersion du véhicule

Si le véhicule est submergé, on devra se rendre dès que possible chez un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier. **NE PAS DÉMARRER LE MOTEUR!** Le VTT peut être gravement endommagé si on ne suit pas les bonnes directives de redémarrage.

Entreposage et préparation présaisonnière

AVERTISSEMENT

Faire vérifier le système d'alimentation par un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier tel que prescrit au TABLEAU D'ENTRETIEN.

Si le véhicule n'est pas utilisé pendant plus d'un mois, il faut le remiser correctement.

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour connaître les consignes de remisage.

Lorsqu'on utilise le VTT après une période de remisage, une préparation s'impose. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour connaître les consignes appropriées.

TRANSPORT

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

Transport

Lorsqu'on transporte le VTT, il faut bien l'arrimer à la remorque avec des sangles appropriées. L'emploi de cordes ordinaires est déconseillé.

AVERTISSEMENT



V00A174

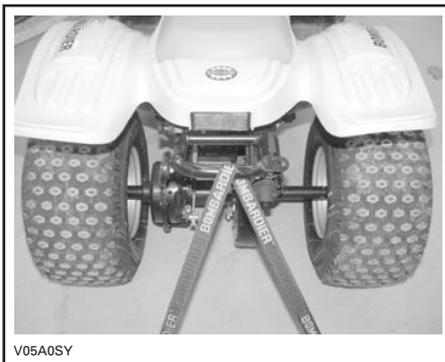
Ne jamais basculer le VTT pour le transporter. Nous recommandons de le transporter dans sa position normale de fonctionnement (c'est-à-dire sur ses quatre roues).

Placer le robinet d'essence à «OFF». Appliquer le frein de stationnement. Arrimer le véhicule à l'avant et à l'arrière par les pare-chocs.



V05A0RY

POINT D'ARRIMAGE AVANT



V05A0SY

POINT D'ARRIMAGE ARRIÈRE

ATTENTION: L'emploi d'autres points d'arrimage risquerait d'endommager le véhicule.

AVERTISSEMENT

Ne jamais remorquer ce VTT derrière une voiture ou tout autre véhicule. Se servir d'une remorque.

***RENSEIGNEMENTS
SUR
L'ENTRETIEN***

TABLEAU D'ENTRETIEN

L'entretien est essentiel. Si on ne connaît pas les méthodes de réglage et les pratiques d'entretien sécuritaires, s'adresser à son concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

Modèles 2 temps

TABLEAU D'ENTRETIEN I : Inspecter, vérifier, nettoyer, ajuster, lubrifier, remplacer au besoin A : Ajuster N : Nettoyer L : Lubrifier R : Remplacer	INSPECTION INITIALE 10 HEURES OU 400 KM (250 mi) ①	CHAQUE			RESPONSABLE
		25 HEURES OU 1250 KM (800 mi)	50 HEURES OU 2500 KM (1600 mi)	100 HEURES OU 5000 KM (3100 mi)	
MOTEUR/TRANSMISSION					
Niveau d'huile de la boîte de vitesses	I		I		Client
SYSTÈME D'ALIMENTATION					
Filtre à air ③			N	I	Client
Filtre à carburant, conduits de carburant et raccords	I		I		Concess.
Carbureteur	I		A	N	Concess.
SYSTÈME ÉLECTRIQUE					
Bougie	I			R	Concess.
Connexions de batterie			I		Concess.
GRUPE D'ENTRAÎNEMENT					
Réglage/lubrification de la chaîne d'entraînement	I		I		Client
Usure des pignons ③				I	Concess.
DIRECTION/COMMANDES					
Dispositifs de fixation du guidon ②	I	A		I	Concess.
Pression et usure des pneus ②	I		I		Client
SUSPENSION					
Amortisseur		I			Client
FREINS					
Système de freinage ②	I	A		I	Concess.
CARROSSERIE/CHÂSSIS					
Solidité des fixations ②	I	I			Client
Lubrification du châssis ③			I		Client

① Doit être effectué par un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.

② Élément de l'inspection de préutilisation.

③ Plus souvent lorsqu'on en fait l'usage dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés ou boueux ou encore dans des conditions détrempeées.

Concess.: Concessionnaire

Modèles 4 temps

TABLEAU D'ENTRETIEN I : Inspecter, vérifier, nettoyer, ajuster, lubrifier, remplacer au besoin A : Ajuster N : Nettoyer L : Lubrifier R : Remplacer	INSPECTION INITIALE 10 HEURES OU 400 KM (250 mi) ①	CHAQUE			RESPONSABLE
		25 HEURES OU 1250 KM (800 mi)	50 HEURES OU 2500 KM (1600 mi)	100 HEURES OU 5000 KM (3100 mi)	
MOTEUR/TRANSMISSION					
Système d'embrayage	I			I	Concess.
Vitesse de ralenti du moteur	I			I	Concess.
Niveau d'huile à moteur ②	I			R	Client
Tamis d'huile à moteur				N	Concess.
Jeu des soupapes	I			A	Concess.
SYSTÈME D'ALIMENTATION					
Filtre à air ③		N		I	Client
Filtre à carburant, conduits de carburant et raccords	I			I	Concess.
Carburateur	I		A	N	Concess.
SYSTÈME ÉLECTRIQUE					
Bougie	I			R	Concess.
Connexions de la batterie	I		I		Client
GROUPE D'ENTRAÎNEMENT					
Lubrification/réglage de la chaîne d'entraînement ②	I		I		Client
Usure des pignons ③				I	Concess.
DIRECTION/COMMANDES					
Dispositifs de fixation du guidon ②	I	A		I	Concess.
Pression et usure des pneus ②	I		I		Client
SUSPENSION					
Amortisseur		I			Client
FREINS					
Système de freinage ②	I	A		I	Concess.
CARROSSERIE/CHÂSSIS					
Solidité des fixations ②	I	I			Client
Lubrification du châssis ③			I		Client

① Doit être effectué par un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier. La première séance d'entretien est essentielle; il ne faut pas la négliger.

② Élément de l'inspection de préutilisation.

③ Plus souvent lorsqu'on en fait l'usage dans des endroits poussiéreux, sablonneux, enneigés ou boueux ou encore dans des conditions détrempées.

Concess.: Concessionnaire

ENTRETIEN

En lisant ce *Guide du conducteur*, se souvenir que:

AVERTISSEMENT

Avertit d'une situation comportant des risques de blessures graves, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évite pas.

AVERTISSEMENT

À moins d'indication contraire, le moteur doit être arrêté pendant l'entretien.

Avant d'inspecter ou de réparer le véhicule, attendre que le moteur et l'échappement aient refroidis pour éviter de se brûler.

AVERTISSEMENT

On doit poser des dispositifs de verrouillage neufs (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.).

AVERTISSEMENT

Tout entretien doit être fait par un adulte ou un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier. Ne pas laisser les enfants essayer de faire une réparation ou un entretien.

Les rubriques suivantes décrivent les opérations d'entretien que le propriétaire peut faire lui-même s'il le désire. Les autres opérations indiquées au tableau d'entretien doivent être confiées à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

REMARQUE: Cette section explique entre autres comment remplacer les liquides. Consulter la section LIQUIDES pour savoir comment vérifier les niveaux et les rétablir.

Moteur/transmission

Vidange d'huile et remplacement du filtre à huile

À chaque vidange d'huile, il faut remplacer le filtre à huile. La vidange devrait être faite quand le moteur est tiède.

AVERTISSEMENT

L'huile à moteur peut être brûlante. Attendre qu'elle refroidisse.

S'assurer que le véhicule est sur une surface de niveau.

Nettoyer le moteur autour du bouchon de vidange.

Enlever la jauge d'huile.

Placer un bac de récupération sous le bouchon de vidange du moteur.

Dévisser le bouchon de vidange.

Attendre suffisamment longtemps pour permettre à l'huile de s'écouler du filtre à huile.

Enlever le couvercle du carter droit pour remplacer le filtre à huile.

Enlever le filtre à huile et en installer un neuf.

Essuyer tout déversement d'huile sur le moteur.

Changer le joint d'étanchéité du bouchon de vidange. Nettoyer le moteur autour du joint d'étanchéité et du bouchon de vidange, puis remettre le bouchon. Refaire le plein du moteur au niveau approprié avec une huile recommandée. Pour connaître la contenance du carter, consulter la section FICHES TECHNIQUES.

Démarrer le moteur et le laisser tourner au ralenti quelques minutes. S'assurer que le filtre à huile et le bouchon de vidange ne présentent pas de fuite.

Arrêter le moteur. Attendre un instant pour permettre à l'huile de s'écouler dans le carter, et vérifier ensuite le niveau d'huile. Refaire le plein au besoin.

Éliminer l'huile conformément à la réglementation locale sur l'environnement.

Réglage des soupapes

S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour le réglage des soupapes.

S'il n'y a pas suffisamment de jeu, il pourrait y avoir une perte de puissance ou les soupapes pourraient être endommagées. S'il y a trop de jeu, le moteur sera bruyant.

Filtre à air

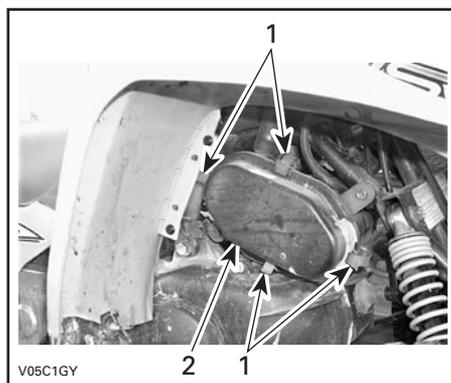
Remplacement du filtre à air

Modèles 2 temps

REMARQUE: Le boîtier de filtre à air est sous l'aile avant droite du véhicule.

ATTENTION: Ne jamais enlever ni modifier de composants du boîtier de filtre à air. La carburation du moteur est réglée spécifiquement en fonction de ces composants. Autrement, on peut amoindrir les performances du moteur ou même l'endommager.

Dégager les fixations et enlever le couvercle du boîtier de filtre à air.



1. Fixations
2. Couvercle du boîtier

Enlever et nettoyer les composants du filtre à air.



Pour nettoyer les composants du filtre, suivre les instructions suivantes.

Verser une solution nettoyante (N/P 293 600 059 ou l'équivalent) dans un seau et y faire tremper le filtre.

Pendant que le filtre trempe, nettoyer le boîtier de filtre à air.

Rincer le filtre à l'eau tiède jusqu'à ce qu'il ne reste plus de solution nettoyante.

REMARQUE: Si le filtre reste sale, le remplacer par un neuf.

Laisser ensuite le filtre sécher complètement.

Une fois le filtre sec, huiler avec de l'huile pour filtre à air (N/P 293 600 058 ou l'équivalent).

ATTENTION: Le moteur pourrait être endommagé ou sa performance réduite si le filtre est mal entretenu ou mal huilé.

Remettre le couvercle du filtre à air et les fixations.

Modèles 4 temps

REMARQUE: Le boîtier de filtre à air est placé sous le siège.

Dépose

Enlever:

- le siège
- le raccord électrique



- les boulons (un chaque côté du boîtier)



- l'écrou central

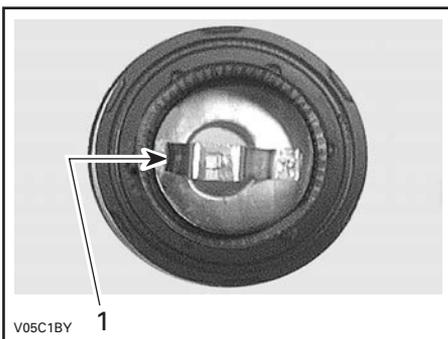


- le couvercle du filtre à air
- le filtre à air.

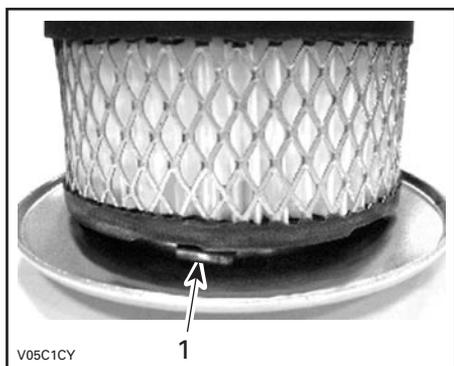
Installation

Lors de l'installation du filtre à air, s'assurer qu'il entre bien en contact avec sa base. Sinon, **une zone de dérivation d'air pourrait se créer et le moteur aspirerait de l'air non filtré, ce qui risquerait de l'endommager.**

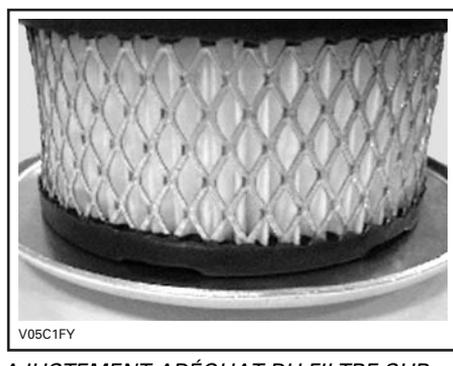
Les photos suivantes montrent comment procéder.



1. *Interférence entre le rebord de caoutchouc du filtre et le support de la base*



1. Jeu entre le filtre et la base



AJUSTEMENT ADÉQUAT DU FILTRE SUR SA BASE

Inverser les étapes de la dépose pour remettre toutes les pièces.

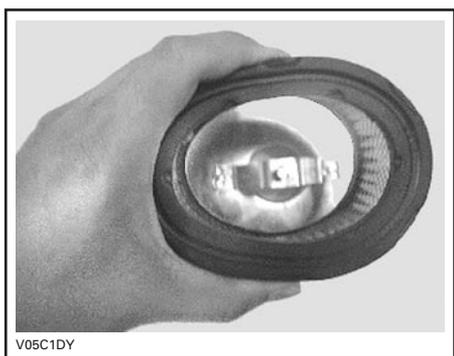
Système électrique

Batterie

⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais charger la batterie quand elle est dans le véhicule.

Nettoyer les bornes de la batterie avec une brosse métallique. Enduire les bornes de graisse diélectrique afin de les protéger contre l'oxydation.



DONNER UNE FORME OVALE AU FILTRE

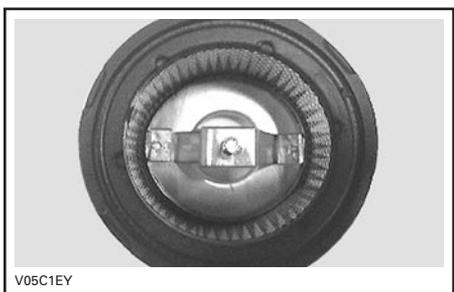
Fusible

⚠ AVERTISSEMENT

Mettre la clé de contact à OFF avant de remplacer un fusible grillé.

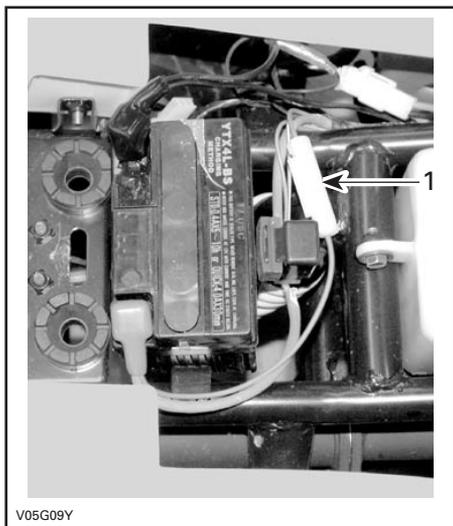
Si le fusible est endommagé, le remplacer par un autre de même puissance.

ATTENTION: Ne pas utiliser un fusible d'une capacité supérieure, car cela pourrait causer des dommages importants.



PLACER LE FILTRE OVALE SUR LA BASE, TEL QU'INDIQUÉ

Le porte-fusible est sur le câble (+) ROUGE de la batterie.



V05G09Y

1. Porte-fusible

Groupe d'entraînement

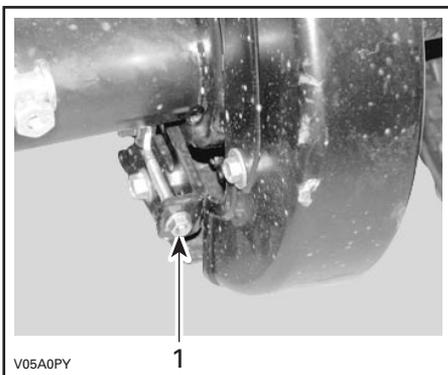
Chaîne d'entraînement

Vérifier l'état de la chaîne d'entraînement.

À chaque randonnée, la chaîne d'entraînement devrait être vérifiée, lubrifiée et réglée.

La chaîne d'entraînement devrait avoir un jeu de 20 à 30 mm (25/32 à 1-3/16 po) vers le haut et vers le bas.

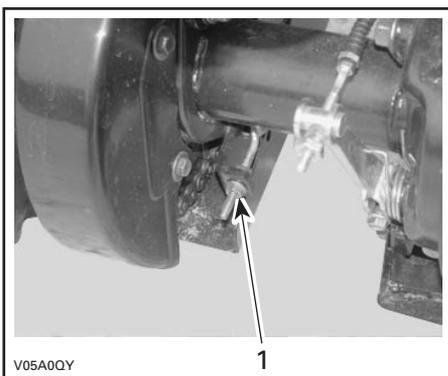
Régler la chaîne d'entraînement en tournant son écrou de réglage.



V05A0PY

MODÈLES 2 TEMPS

1. Écrou de réglage de la chaîne d'entraînement



V05A0QY

MODÈLES 4 TEMPS

1. Écrou de réglage de la chaîne d'entraînement

Roue

Il faut parfois retirer les écrous de roue et enduire les goujons de lubrifiant antigrippage pour faciliter une dépose future. Cela est encore plus important quand on utilise le véhicule à proximité d'eau salée ou dans la boue. Enlever un écrou à la fois, lubrifier et resserrer.

Pneus et roues

Pression des pneus

AVERTISSEMENT

La pression des pneus influence grandement la maniabilité et la stabilité du véhicule. Un pneu trop mou risque de se dégonfler davantage et de tourner sur la jante. Un pneu trop dur risque d'éclater. Respecter les pressions recommandées. Comme ce sont des pneus à basse pression, on recommande d'employer une pompe manuelle.

Vérifier la pression lorsque les pneus sont « froids », c'est-à-dire avant d'utiliser le véhicule. La pression des pneus varie selon la température et l'altitude. Révérifier la pression si une de ces conditions a changé.

Par commodité, un manomètre est fourni dans la boîte à outils.

PRESSION DES PNEUS

AVANT ET ARRIÈRE

RECOMMANDÉE	55 kPa (8 lb/po ²)
MINIMUM	41 kPa (6 lb/po ²)

Bien que les pneus soient prévus spécialement pour tout type de terrain, une crevaillon reste possible. C'est pourquoi on recommande d'emporter une pompe et un nécessaire de réparation.

État des pneus et des roues

Vérifier si les pneus sont endommagés ou usés. Les remplacer au besoin.

Dépose d'une roue

Desserrer les boulons puis soulever le véhicule. Placer un support sous le véhicule. Dévisser les boulons puis enlever la roue.

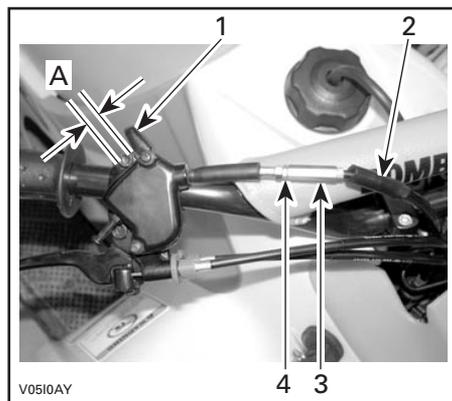
Au moment de remettre la roue en place, on recommande d'appliquer un lubrifiant antigrippage sur les filets des boulons. Serrer les boulons progressivement, en ordre entrecroisé, puis serrer finalement au couple indiqué.

COUPLE DE SERRAGE DES ÉCROUS DE ROUE	44 N•m (32 lb•pi)
-----------------------------------------------------	----------------------

Direction

Réglage du câble d'accélérateur

Normalement, le câble d'accélérateur doit présenter un jeu de 2 à 6 mm (3/32 à 7/32 po).



1. Manette d'accélérateur
 2. Protecteur de caoutchouc
 3. Tendeur de câble
 4. Écrou de blocage
- A. 2 à 6 mm (3/32 à 7/32 po)

Pour régler le câble, faire glisser le protecteur de caoutchouc pour découvrir le tendeur de câble d'accélérateur.

Desserrer l'écrou de blocage et tourner le tendeur de façon à obtenir le réglage approprié.

REMARQUE: Mesurer le jeu de l'accélérateur au bout du levier d'accélérateur.

Serrer l'écrou de blocage et remettre le protecteur.

Suspension

Réglage

Amortisseurs avant

Modèles 4 temps

AVERTISSEMENT

Les cames de réglage de droite et de gauche doivent toujours être réglées à la même position. Ne jamais régler une seule came. Un réglage inégal aurait un effet néfaste sur la maniabilité et la stabilité et pourrait même causer un accident.

Réglage de la précharge

Tous les modèles (avant ou arrière)

Régler la précharge du ressort en tournant la came de réglage.

Tourner les cames de réglage dans le sens horaire pour obtenir un réglage plus rigide lorsque la route est en mauvais état.

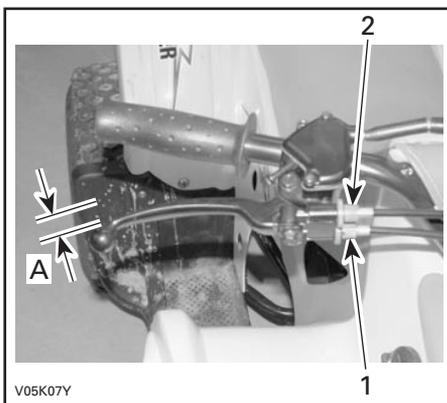
Tourner les cames de réglage dans le sens antihoraire pour obtenir un réglage plus souple lorsque la route est en bon état et qu'on ne transporte qu'une faible charge.

Freins

Réglage de la manette de frein

Normalement, la manette de frein doit présenter un jeu de 10 à 20 mm (13/32 à 25/32 po).

Pour régler les freins avant, tourner les ajusteurs sur la manette de frein droite.

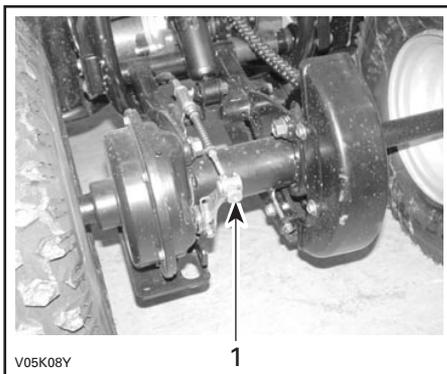


1. Ajusteur du frein avant gauche
 2. Ajusteur du frein avant droit
- A. 10 à 20 mm (13/32 à 25/32 po)

Pour régler le frein arrière, tourner l'écrou de réglage au bout du câble de frein.

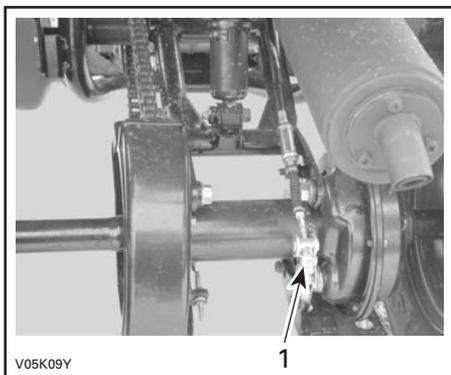
AVERTISSEMENT

L'écrou de réglage doit être aligné avec la goupille. Le moindre écart peut produire un jeu quand on serre les freins.



MODÈLES 2 TEMPS

1. Écrou de réglage



V05K09Y

1

MODÈLES 4 TEMPS

1. Écrou de réglage

Carrosserie et châssis

Compartment-moteur

Vérifier si le compartiment-moteur présente des dommages ou des fuites. S'assurer que tous les colliers de tuyauterie sont bien serrés et qu'aucun tuyau n'est fissuré, plié ou endommagé.

Inspecter le silencieux, la batterie et les fixations du réservoir. S'assurer que les connexions électriques ne sont pas corrodées et qu'elles sont bien serrées.

Remplacer ou faire réparer les pièces endommagées.

Fixations

S'assurer que les fixations du véhicule sont en bon état et bien serrées. Reserrer au besoin.

Loquet de siège

Enlever le siège et vérifier si le mécanisme du loquet et la tige sont usés ou endommagés. S'adresser à un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier pour tout remplacement de pièces.

Nettoyage et protection du véhicule

Ne jamais utiliser un nettoyeur haute pression pour nettoyer le véhicule; **NE LE NETTOYER QU'À BASSE PRES-SION** (avec un boyau d'arrosage par exemple). Une pression élevée pourrait causer des dommages électriques ou mécaniques.

Les pièces peintes endommagées doivent être repeintes correctement pour prévenir la rouille.

Au besoin, laver la carrosserie avec de l'eau chaude et du savon (détergent doux seulement). Appliquer une cire non abrasive.

ATTENTION: Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détergent concentré, un dégraissant, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

DIAGNOSTIC DES PANNES

CONSTATATION: <i>Le moteur ne tourne pas</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. L'interrupteur d'allumage est à la position «OFF».	Placer l'interrupteur à la position «ON».
2. La transmission n'est pas réglée à la position «N».	Placer la transmission à la position «N».
3. Fusible grillé.	Vérifier le fusible d'alimentation principal.
4. Batterie faible ou connexions desserrées.	Vérifier l'état des connexions et des bornes. Faire vérifier la batterie. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT de Bombardier.
5. L'interrupteur d'arrêt du moteur est en position «OFF».	Mettre l'interrupteur en position «ON».

CONSTATATION: <i>Le moteur tourne, mais refuse de démarrer</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Le mélange n'est pas suffisamment riche pour faire démarrer un moteur froid.	Vérifier le niveau d'essence et la méthode de démarrage, en particulier en ce qui concerne l'utilisation de l'étrangleur.
2. Moteur noyé (les bougies sont humides lorsqu'on les enlève).	Voir les OPÉRATIONS SPÉCIALES.
3. L'essence ne parvient pas au moteur (bougies sèches lorsqu'on les enlève).	Vérifier le niveau d'essence. Tourner le robinet d'essence à «ON» (essayer également à la position «RES»). Il peut y avoir une panne de la pompe à essence ou du carburateur. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
4. Bougie/système d'allumage (aucune étincelle).	Enlever la bougie et la rebrancher au câble de bougie. Vérifier si l'interrupteur d'allumage et/ou le ou les interrupteurs d'arrêt du moteur se trouvent à la position «ON». Démarrer le moteur alors que la bougie est mise à la masse au moteur, loin du trou de bougie. Si aucune étincelle n'apparaît, remplacer la bougie. Si le problème persiste, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
5. Compression du moteur.	Lorsqu'on actionne le moteur avec le démarreur au pied, on devrait percevoir les «cycles» de résistance lorsque le piston parvient au point mort haut. Si on ne détecte aucune résistance, on peut soupçonner une perte importante de compression. Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

CONSTATATION: Accélération ou puissance insuffisante du moteur

CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Bougie encrassée, endommagée ou usée.	Voir LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER. Nettoyer la bougie et vérifier le degré thermique. Remplacer au besoin.
2. L'essence ne parvient pas au moteur.	Voir LE MOTEUR TOURNE, MAIS REFUSE DE DÉMARRER.
3. Réglages du carburateur.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
4. Surchauffe du moteur.	Voir SURCHAUFFE DU MOTEUR dans OPÉRATIONS SPÉCIALES. Si la surchauffe persiste, communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
5. Boîtier de filtre à air obstrué ou sale.	Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin. Vérifier l'emplacement du boyau d'admission d'air.
6. Transmission à changement de vitesse continu usée ou sale.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

CONSTATATION: Retours de flamme dans le moteur

CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Le système d'échappement fuit.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
2. Le moteur surchauffe.	Voir ACCÉLÉRATION OU PUISSANCE INSUFFISANTE DU MOTEUR.
3. Mauvais réglage de l'allumage ou panne du système d'allumage.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
4. Mauvais réglage du carburateur.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

CONSTATATION: Ratés d'allumage du moteur

CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Bougie encrassée, endommagée ou usée.	Nettoyer et vérifier la bougie et son degré thermique. La remplacer au besoin.
2. Présence d'eau dans l'essence.	Vider le système d'alimentation et le remplir d'essence neuve.

CONSTATATION: <i>Le véhicule n'atteint pas sa vitesse maximale</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Moteur.	Voir ACCÉLÉRATION OU PUISSANCE INSUFFISANTE DU MOTEUR.
2. Frein de stationnement.	S'assurer que le loquet de levier de frein est complètement déverrouillé.
3. Boîtier de filtre à air obstrué ou sale.	Vérifier le filtre à air et le nettoyer au besoin. Vérifier l'emplacement du boyau d'admission d'air.
4. Transmission à changement de vitesse continu usée ou sale.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

CONSTATATION: <i>Levier de changement de vitesse difficile à déplacer</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Les engrenages de la transmission sont dans une position empêchant le levier sélecteur de bien fonctionner.	Faire faire un mouvement de va-et-vient au véhicule pour déplacer les engrenages de la transmission et permettre au levier sélecteur de bien se placer.
2. Réglage trop rapide du ralenti.	Régler le ralenti. Se référer aux FICHES TECHNIQUES.
3. Transmission à changement de vitesse continu usée ou sale.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

CONSTATATION: <i>Le régime du moteur augmente, mais le véhicule n'avance pas</i>	
CAUSES PROBABLES	SOLUTIONS
1. Transmission en position «N».	Sélectionner un rapport.
2. Transmission à changement de vitesse continu défectueuse.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.
3. Présence d'eau dans le carter de la transmission à changement de vitesse continu.	Communiquer avec un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.

FICHES TECHNIQUES

MODÈLE		DS90 4 TEMPS
MOTEUR		
Type		4 temps, refroidissement forcé à l'air KA-90
Nombre de cylindres		Un cylindre horizontal
Nombre de soupapes		2 soupapes
Cylindrée		85.9 cc (5.2 po ³)
Alésage	Standard	47 mm (1.85 po)
Course		49.5 mm (1.94 po)
Démarrage		Électrique/au pied
Taux de compression		8.1:1
Lubrification		Par pompe avec filtre remplaçable
Décompresseur		S.O.
TRANSMISSION		
Transmission		Transmission semi-automatique à 4 vitesses, multidisque humide
CARBURATION		
Régime de ralenti	± 100	1700 tr/mn
Type de carburateur		Walibro PZ, VM-16
SYSTÈME ÉLECTRIQUE		
Type d'allumage		ADC (allumage à décharge de condensateur)
Bougies (marque et type)		NGK CR7HSA
Nombre de bougies		1
Écartement des électrodes		0.7 mm (.027 po)
Batterie		12 V, 4 Ah. Aucun entretien requis
Système de démarrage		Démarrateur électrique
Feu arrière		S.O.
FUSIBLE		
Fusible principal		7 A
SUSPENSION		
Avant	Type	Indépendante avec amortisseur à l'huile et à bras triangulaire
	Débattement	35 mm (1.38 po)
Arrière	Type	Essieu rigide avec amortisseur unique à l'huile
	Débattement	50 mm (1.98 po)

MODÈLE		DS90 4 TEMPS
PNEUS		
Pression	Avant	55 kPa (8 lb/po ²) recommandé, 41 kPa (6 lb/po ²) min.
	Arrière	55 kPa (8 lb/po ²) recommandé, 41 kPa (6 lb/po ²) min.
Taille	Avant	20 x 7-8
	Arrière	18 x 9.5-8
ROUES		
Taille	Avant	8 x 5.5
	Arrière	8 x 7
Couple de serrage des écrous de roue	Avant/arrière	44 N•m (32 lbf•pi)
FREINS		
Avant		2 tambours
Arrière		1 tambour
Stationnement		Loquet sur le levier de frein côté gauche
DIMENSIONS		
Poids à vide		120 kg (265 lb)
Longueur hors tout		1525 mm (60 po)
Largeur hors tout		890 mm (35 po)
Hauteur hors tout		900 mm (35.4 po)
Empattement		955 mm (38 po)
Garde au sol	Avant et sous le véhicule	200 mm (7.8 po)
	Essieu arrière	210 mm (8 po)
LIQUIDES		
Type d'huile (moteur et transmission)		Huile à moteur SAE 10W40 de type minéral pour moteurs 4 temps. On recommande d'utiliser une huile synthétique de classe SG, SH ou SJ de l'API.
Carburant	Type	Essence super sans plomb
	Octane	91 (R + M)/2 ou plus élevé
CONTENANCES		
Huile de lubrification		Remplir: filtre: 1 L (1.06 pinte)
Réservoir d'essence		6 L (1.6 gal É.-U.)
Réserve		1.5 L (1.59 pinte)

Dédiée à l'amélioration continue de la qualité et à l'innovation, Bombardier se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

MODÈLES		DS50 2 TEMPS	DS90 2 TEMPS
MOTEUR			
Cylindrée		49.3 cc (3 po ³)	82.5 cc (5.0 po ³)
Type		2 temps, refroidissement à l'air forcé JA-50	2 temps, refroidissement à l'air forcé JA-90
Nombre de cylindres		Un cylindre horizontal	
Régime de ralenti ±100		1800 tr/mn	
Démarrage		Au pied, électrique	
Taux de compression		7:1	6.9:1
Alésage	Standard	40 mm (1.57 po)	50 mm (1.96 po)
Course		39.2 mm (1.54 po)	42 mm (1.65 po)
TRANSMISSION			
Transmission		Transmission à changement de vitesse continu	
CARBURATION			
Type de carburateur		Mikuni VM-16 JET-50	Mikuni VM-16 JET-100
SYSTÈME ÉLECTRIQUE			
Type d'allumage		ADC (allumage à décharge de condensateur)	
Bougies (marque et type)		NGK BPR7HS	
Nombre de bougies		1	
Écartement des électrodes		0.7 mm (.027 po)	
Batterie		12 V, 4 Ah. Aucun entretien requis	
Feu arrière		S.O.	
FUSIBLE			
Fusible principal		7 A	
SUSPENSION			
Avant	Type	Indépendante avec amortisseur à l'huile et à bras triangulaire	
	Débattement	35 mm (1.38 po)	
Arrière	Type	Essieu rigide avec amortisseur unique à l'huile	
	Débattement	50 mm (1.98 po)	
PNEUS			
Pression	Avant	55 kPa (8 lb/po ²) recommandé, 41 kPa (6 lb/po ²) min.	
	Arrière	55 kPa (8 lb/po ²) recommandée, 41 kPa (6 lb/po ²) min.	
Taille	Avant	16 x 8-7	20 x 7-8
	Arrière	16 x 8-7	18 x 9.5-8

MODÈLES		DS50 2 TEMPS	DS90 2 TEMPS
ROUES			
Couple de serrage des écrous de roue	Avant/arrière	44 N•m (32 lbf•pi)	
Taille	Avant	7 x 5.5	8 x 5.5
	Arrière	7 x 5.5	8 x 7
FREINS			
Avant		2 tambours	
Arrière		1 tambour	
Stationnement		Loquet sur la manette de frein côté gauche	
DIMENSIONS			
Poids à vide		103 kg (227 lb)	108 kg (238 lb)
Longueur hors tout		1465 mm (58 po)	1525 mm (60 po)
Largeur hors tout		875 mm (34 po)	890 mm (35 po)
Hauteur hors tout		890 mm (35 po)	930 mm (37 po)
Hauteur du siège		660 mm (26 po)	700 mm (28 po)
Empattement		955 mm (38 po)	
Garde au sol	Avant et sous le véhicule	140 mm (5.5 po)	170 mm (6.7 po)
	Essieu arrière	180 mm (7 po)	210 mm (8 po)
LIQUIDES			
Type d'huile		Huile pour moteurs à 2 temps seulement. On recommande d'employer une huile synthétique.	
Carburant	Type	Essence super sans plomb	
	Octane	91 (R + M)/2 ou plus élevé	
CONTENANCES			
Huile à moteur		Vidange d'huile, avec filtre: 0.9 L (0.95 pinte)	
Réservoir d'essence		6 L (1.6 gal É.-U.)	
Réserve		1.5 L (1.59 pinte)	

Dédiée à l'amélioration continue de la qualité et à l'innovation, Bombardier se réserve le droit de changer le design et les caractéristiques de ses produits, ou d'y effectuer des ajouts ou des améliorations, cela sans s'engager d'aucune façon à en faire bénéficier les produits déjà fabriqués.

GUIDE SI*

UNITÉ DE BASE			
DESCRIPTION		UNITÉ	SYMBOLE
longueur		mètre	m
masse		kilogramme	kg
force		newton	N
liquide		litre	L
température		Celsius	°C
pression		kilopascal	kPa
couple de serrage		newton-mètre	N•m
vitesse terrestre		kilomètre par heure	km/h
PRÉFIXES			
PRÉFIXE	SYMBOLE	SIGNIFICATION	VALEUR
kilo	k	mille	1000
centi	c	un centième	0.01
milli	m	un millième	0.001
micro	μ	un millionième	0.000001
FACTEURS DE CONVERSION			
POUR CONVERTIR DES	EN ①	MULTIPLIER PAR	
po	mm	25.4	
po	cm	2.54	
po ²	cm ²	6.45	
po ³	cm ³	16.39	
pi	m	0.3	
oz	g	28.35	
lb	kg	0.45	
lbf	N	4.4	
lbf•po	N•m	0.11	
lbf•pi	N•m	1.36	
lbf•po	lbf•po	12	
lb/po ²	kPa	6.89	
oz imp.	oz É.-U.	0.96	
oz imp.	mL	28.41	
gal imp.	gal É.-U.	1.2	
gal imp.	L	4.55	
oz É.-U.	mL	29.57	
gal É.-U.	L	3.79	
noeuds	mi/h	1.15	
MPH	km/h	1.61	
Fahrenheit	Celsius	(°F - 32) ÷ 1.8	
Celsius	Fahrenheit	(°C x 1.8) + 32	
cv	kW75	

* Le système international d'unités a pour abréviation SI dans toute les langues.

① Pour inverser les conversions, diviser par le facteur donné. Par exemple, pour convertir les **millimètres** en **pouces**, diviser par 25.4.

REMARQUE: Les facteurs sont arrondis à 2 décimales pour plus de facilité.

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER AMÉRIQUE DU NORD: VTT BOMBARDIER® 2004

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

Au Canada, BOMBARDIER INC. («BOMBARDIER») et aux États-Unis, BOMBARDIER au nom de BOMBARDIER MOTOR CORPORATION OF AMERICA (BMCA), garantit ses VTT BOMBARDIER 2004 contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine BOMBARDIER installés par un concessionnaire BOMBARDIER autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du VTT BOMBARDIER 2004 bénéficient de la même garantie que le VTT.

Certains pneus et treuils originaux de VTT BOMBARDIER sont garantis par le fabricant de pneus ou de treuils identifié ci-dessous. Si vous croyez qu'un des pneus ou treuil originaux comporte un vice de conception ou de fabrication, nous vous prions de communiquer directement avec le fabricant ou l'un de ses représentants, ou encore, de demander à votre concessionnaire autorisé de VTT Bombardier de vous assister.

Carlisle Tire & Wheel Company
(pneus TRAXTER et QUEST)
23 Windham Boulevard
Aiken, SC 29805

Warn Industries Inc. (Treuil)
12900 SE Capps Road
Clackamas, Oregon 97015-8903

Information concernant la garantie:

Aux É.-U. 1 800 260-7959
Au Canada 1 800 265-6155
Au Québec 1 877 997-4999

Service à la clientèle:

Aux É.-U. 1 800 543-9276
Au Canada 1 800 668-6012
Au Québec 1 800 361-9291

Veuillez noter qu'à moins d'indication contraire, les pneus des autres modèles VTT BOMBARDIER 2004 sont garantis directement par BOMBARDIER et qu'il n'est donc pas nécessaire de contacter le fabricant du pneu.

L'utilisation du produit à des fins de course ou autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, annulera la présente garantie.

2. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) LA DATE DE LIVRAISON AU PREMIER ACHETEUR AU DÉTAIL ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une PÉRIODE de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

3. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique qu'aux VTT BOMBARDIER 2004 achetés en tant que véhicules neufs et non utilisés par leur premier propriétaire auprès d'un concessionnaire BOMBARDIER autorisé à distribuer des produits VTT BOMBARDIER dans le pays où la vente a été conclue ("le concessionnaire BOMBARDIER"), et seulement après que le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BOMBARDIER a été effectué et documenté. De plus, la garantie ne s'applique que si le VTT BOMBARDIER est acheté dans le pays où le propriétaire réside. Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BOMBARDIER n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée reliée aux véhicules en question et ce, pour une utilisation privée ou commerciale.

La garantie n'entre en vigueur qu'après l'enregistrement du véhicule en bonne et due forme auprès d'un concessionnaire BOMBARDIER VTT. De telles restrictions sont nécessaires afin que BOMBARDIER puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public. Pour que la garantie soit maintenue, l'entretien de routine décrit dans le *Guide du conducteur* doit être effectué dans les délais prescrits. BOMBARDIER se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

4. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un concessionnaire BOMBARDIER VTT dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au concessionnaire BOMBARDIER VTT une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BOMBARDIER.

5. CE QUE BOMBARDIER FERA

Les obligations de BOMBARDIER en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BOMBARDIER neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un concessionnaire BOMBARDIER VTT et ce pour la durée de couverture de la présente garantie.

BOMBARDIER se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

6. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main-d'oeuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le *Guide du conducteur* BOMBARDIER VTT;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BOMBARDIER, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire BOMBARDIER VTT autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du *Guide du conducteur* BOMBARDIER VTT;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le *Guide du conducteur*);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BOMBARDIER VTT, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BOMBARDIER.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BOMBARDIER soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

- a) L'ancien propriétaire communique avec BOMBARDIER (au numéro de téléphone ci-après) ou avec un concessionnaire BOMBARDIER VTT autorisé pour lui donner les coordonnées du nouveau propriétaire; ou
- b) BOMBARDIER ou un concessionnaire BOMBARDIER VTT autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER, BOMBARDIER vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si la situation n'est toujours pas réglée, faites parvenir votre plainte par écrit à l'adresse ci-dessous, ou téléphonez au numéro suivant:

BOMBARDIER INC.
PRODUITS RÉCRÉATIFS
CENTRE D'ASSISTANCE
À LA CLIENTÈLE
VALCOURT (QUÉBEC) J0E 2L0
Tél.: (819) 566-3366

© 2003 Bombardier Inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée de Bombardier Inc. ou de ses filiales.

GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER INTERNATIONALE: VTT BOMBARDIER® 2004

1. PORTÉE DE LA GARANTIE LIMITÉE

BOMBARDIER INC. («BOMBARDIER») garantit ses VTT BOMBARDIER 2004 contre tout vice de conception ou de fabrication pour la période décrite ci-dessous.

Toutes les pièces et tous les accessoires d'origine BOMBARDIER installés par un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER autorisé (tel que défini ci-après) au moment de la livraison du VTT BOMBARDIER 2004 bénéficient de la même garantie que le VTT.

L'utilisation du produit à des fins de course ou autre compétition, à n'importe quel moment, même par un propriétaire antérieur, annulera la présente garantie.

2. DURÉE DE LA GARANTIE

La présente garantie entrera en vigueur à compter de la première des deux dates suivantes: (i) LA DATE DE LIVRAISON AU PREMIER ACHETEUR AU DÉTAIL ou; (ii) la date à laquelle le produit est mis en service pour la première fois, et pour une PÉRIODE de:

SIX (6) MOIS CONSÉCUTIFS, pour utilisation privée ou commerciale.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de services en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

3. CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie ne s'applique qu'aux VTT BOMBARDIER 2004 achetés en tant que véhicules neufs et non utilisés par leur premier propriétaire auprès d'un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER autorisé à distribuer des produits VTT BOMBARDIER dans le pays où la vente a été conclue («le distributeur/concessionnaire BOMBARDIER»), et seulement après que le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BOMBARDIER a été effectué et documenté. De, plus la garantie ne s'applique que si le VTT BOMBARDIER est acheté dans le pays où le propriétaire réside. **Si les conditions précédentes ne sont pas rencontrées, BOMBARDIER n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question et ce, pour une utilisation privée ou commerciale.**

La garantie n'entre en vigueur qu'après l'enregistrement du véhicule en bonne et due forme auprès d'un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT. De telles restrictions sont nécessaires afin que BOMBARDIER puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du public. Pour que la garantie soit maintenue, l'entretien de routine décrit dans le *Guide du conducteur* doit être effectué dans les délais prescrits. BOMBARDIER se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

4. CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit aviser un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT dans les deux (2) jours suivant la découverte d'un vice; il doit également lui donner un accès raisonnable au produit ainsi qu'un délai raisonnable pour le réparer. Le consommateur doit présenter au distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT une preuve d'achat du produit et doit signer le bon de réparation avant le début des réparations afin de valider une demande de travail sous garantie. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BOMBARDIER.

5. CE QUE BOMBARDIER FERA

Les obligations de BOMBARDIER en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BOMBARDIER neuves, sans frais pour le coût des pièces et/ou de la main-d'oeuvre encouru par un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT et ce pour la durée de couverture de la présente garantie.

BOMBARDIER se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

6. EXCLUSIONS - NE SONT PAS COUVERTS PAR LA GARANTIE

- L'usure normale;
- Les éléments d'entretien de routine, les mises au point et réglages (pièces et main-d'oeuvre);
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux normes d'entretien et/ou de remisage telles que stipulées dans le *Guide du conducteur* BOMBARDIER VTT;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BOMBARDIER, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du *Guide du conducteur* BOMBARDIER VTT;
- Les dommages résultant d'un accident, d'une submersion, d'un incendie, d'un vol, d'un acte de vandalisme ou de tout cas de force majeure;
- L'utilisation de carburants, d'huiles ou de lubrifiants ne convenant pas au produit (voir le *Guide du conducteur*);
- L'ingestion de neige ou d'eau;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvéniants, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.

7. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES JURIDICTIONS NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES PAYS.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BOMBARDIER VTT, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BOMBARDIER.

Bombardier se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

8. TRANSFERT

Si la propriété d'un produit est transférée durant la période de garantie, cette garantie sera également transférée et sera valide pour le reste de la période de couverture, à condition que BOMBARDIER soit avisé du transfert de propriété de la façon suivante:

BOMBARDIER ou un distributeur/concessionnaire BOMBARDIER VTT autorisé reçoit une preuve que l'ancien propriétaire a accepté le transfert de propriété, et reçoit les coordonnées du nouveau propriétaire. L'information sera alors directement transmise par le distributeur à Bombardier.

9. SERVICE À LA CLIENTÈLE

- a) Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente GARANTIE LIMITÉE BOMBARDIER, BOMBARDIER vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.
- b) Si la situation persiste, veuillez communiquer avec le département de service du distributeur qui pourra vous aider à résoudre le problème.
- c) Si aucune des précédentes démarches n'ont permis de régler la situation, veuillez nous faire parvenir votre demande par écrit à l'adresse suivante:

BOMBARDIER INC.
PRODUITS RÉCRÉATIFS
BOMBARDIER ATV
CENTRE D'ASSISTANCE À LA CLIENTÈLE
VALCOURT QC J0E 2L0
Tel: (819) 566-3366

QUESTIONS LES PLUS FRÉQUENTES

Q: Pourquoi mon véhicule doit-il être enregistré à l'usine? Car, en fait, ma facture atteste la date d'achat de mon véhicule.

R: *L'enregistrement est très important et votre concessionnaire autorisé de VTT Bombardier se doit d'enregistrer votre véhicule auprès de Bombardier Inc. Vous devez vous assurer que la carte d'enregistrement a été envoyée. Cela vous permettra:*

a) de faire effectuer un travail sous garantie chez n'importe quel concessionnaire autorisé de VTT Bombardier en Amérique du Nord. La simple présentation de votre carte d'enregistrement lui fournit tous les renseignements nécessaires pour remplir les formulaires de réclamation de garantie.

b) d'être avisé par Bombardier advenant un rappel de votre véhicule ou une campagne de garantie particulière.

c) d'être contacté plus rapidement par les autorités policières, dans le cas d'un vol, si elles retrouvaient votre véhicule.

Q: Pourquoi mon véhicule tout-terrain doit-il être immatriculé?

R: *Il est nécessaire d'immatriculer un véhicule tout-terrain pour deux raisons: premièrement, dans plusieurs provinces ou États, il est obligatoire d'immatriculer un véhicule tout-terrain, au même titre qu'une automobile; deuxièmement, les ministères concernés se servent d'une partie des frais d'immatriculation pour entretenir les sentiers et en créer de nouveaux.*

Q: Où puis-je trouver les renseignements concernant la lubrification et l'entretien de mon véhicule?

R: *Dans le Guide du conducteur fourni avec le véhicule au moment de sa livraison.*

Q: La garantie peut-elle devenir nulle si je n'utilise ou n'entretiens pas mon véhicule neuf exactement comme l'indique le *Guide du conducteur*?

R: *La garantie d'un véhicule neuf ne peut devenir nulle si un concessionnaire autorisé a effectué la vérification de prélivraison. Toutefois, si un bris ou une panne survient à la suite d'une utilisation ou d'un entretien non conforme au Guide du conducteur, CE bris ou CETTE panne ne sera pas couvert(e) par la garantie. Il en est de même pour les opérations effectuées par le client comme les vidanges d'huile et les changements de filtre à huile, et surtout les opérations de mise au point comme dans le cas du carburateur.*

Q: Pourriez-vous donner quelques exemples d'usage anormal, de négligence ou d'abus qui peuvent toucher la garantie limitée?

R: *Ce sont là des termes généraux dont le sens, dans certains cas, se recoupe. Pour être plus précis, mentionnons les exemples suivants: fonctionnement du véhicule jusqu'à épuisement de l'huile, bris d'une pièce causé par l'utilisation du véhicule lorsqu'une autre pièce était cassée ou endommagée, etc. Pour toute question relative au fonctionnement ou à l'entretien de votre véhicule, bien vouloir consulter un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier.*

- Q: Quels sont les frais qui reviennent au client pendant la période de garantie?
- R: Tous les frais provenant de l'entretien normal du véhicule, des réparations non couvertes par la garantie, d'accidents, de collisions, de même que le coût de l'huile et des bougies, ainsi que les dommages indirects, comme le stipule la garantie.*
- Q: Les pièces de rechange d'origine Bombardier utilisées lors de réparations sous garantie sont-elles également couvertes par la garantie limitée?
- R: Oui, toute pièce d'origine Bombardier installée lors d'une réparation sous garantie par un concessionnaire autorisé de VTT Bombardier est couverte jusqu'à expiration de la garantie du véhicule.*
- Q: Si je vends mon véhicule pendant que la garantie est encore en vigueur, le nouveau propriétaire pourra-t-il bénéficier du reste de la garantie limitée?
- R: Oui, pourvu que la revente ait déjà été enregistrée auprès du fabricant.*
- Q: Comment puis-je obtenir de l'aide, advenant un problème?
- R: Votre concessionnaire autorisé de VTT ainsi que Bombardier Inc. sont particulièrement soucieux de votre satisfaction et de votre sécurité en tant qu'acheteur d'un produit Bombardier. Normalement, tout problème qui pourrait survenir relativement à l'achat ou à l'utilisation de votre véhicule sera réglé par le Service après-vente ou le Service des ventes, chez votre concessionnaire autorisé. Toutefois, il est bien évident qu'en dépit des meilleures intentions de chaque personne en cause, certains malentendus peuvent parfois se produire. Il arrive souvent que les plaintes résultent d'un problème de communication et l'un des gérants saura alors régler promptement la question. Si le problème a déjà été soumis au gérant des ventes ou au gérant de service, communiquez avec le propriétaire de la concession ou son directeur administratif.*

Il nous fait toujours plaisir de recevoir vos commentaires en ce qui concerne les VTT Bombardier.

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

Nous tenons à vous informer que vos coordonnées seront utilisées à des fins de sécurité et de garantie. Parfois, nous utilisons aussi les coordonnées de nos clients pour les renseigner sur nos produits et nos offres. Si vous préférez ne pas recevoir d'information à propos de nos produits, offres et services, écrivez-nous à l'adresse ci-après.

Prenez également note que, de temps à autre, des organismes de confiance sélectionnés avec soin peuvent être autorisés à utiliser les coordonnées de nos clients pour promouvoir des produits et services de qualité. Si vous ne désirez pas que vos coordonnées soient transmises à ces organismes, écrivez-nous à l'adresse suivante.

Bombardier Inc.
Produits récréatifs
Service de la garantie
75, rue J.A. Bombardier
Sherbrooke (Québec)
J1L 1W3 Canada
Télécopieur: (819) 566-3590



AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS

SERVICE DE GARANTIE
75, RUE J.A. BOMBARDIER
SHERBROOKE (QUÉBEC)
CANADA J1L 1W3



AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS

SERVICE DE GARANTIE
75, RUE J.A. BOMBARDIER
SHERBROOKE (QUÉBEC)
CANADA J1L 1W3



AFFRANCHIR
SUFFISAMMENT

BOMBARDIER
PRODUITS RÉCRÉATIFS

SERVICE DE GARANTIE
75, RUE J.A. BOMBARDIER
SHERBROOKE (QUÉBEC)
CANADA J1L 1W3

NUMÉRO DE MODÈLE
DU VTT _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU VÉHICULE (N.I.V.) _____

NUMÉRO D'IDENTIFICATION
DU MOTEUR (N.I.M.) _____

Propriétaire:

_____ NOM

_____ N° RUE APP.

_____ VILLE ÉTAT OU PROVINCE CODE POSTAL

Date d'achat _____
JOUR MOIS ANNÉE

**Date d'expiration
de la garantie** _____
JOUR MOIS ANNÉE

À faire remplir par le concessionnaire au moment de la vente.

SCEAU DU CONCESSIONNAIRE

Veillez communiquer avec le concessionnaire qui vous a vendu votre VTT afin de vous assurer qu'il l'a enregistré auprès de Bombardier.

 **AVERTISSEMENT**

Avertit d'une situation comportant des risques qui pourrait provoquer de graves blessures, y compris la possibilité de décès, si on ne l'évitait pas.



AVERTISSEMENT

LA CONDUITE DE CE VÉHICULE PEUT ÊTRE DANGEREUSE. Une collision ou un renversement peut se produire rapidement, même pendant des manoeuvres telles les tournants, la conduite en pente ou sur des obstacles si vous omettez de prendre les précautions nécessaires.

DES BLESSURES SÉRIEUSES OU MÊME MORTELLES pourraient résulter du non-respect de ces directives:

- **LISEZ CE GUIDE DU CONDUCTEUR ET TOUTES LES ÉTIQUETTES AVANT D'UTILISER CE VTT.**
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VTT AVANT D'EN AVOIR APPRIS LE FONCTIONNEMENT.** Les novices devraient suivre un cours de formation certifié.
- **NE TRANSPORTEZ JAMAIS DE PASSAGER.** Vous courez davantage le risque de perdre le contrôle de votre véhicule lorsque vous transportez un passager.
- **N'UTILISEZ JAMAIS CE VTT SUR UNE SURFACE ASPHALTÉE.** Vous courez davantage le risque de perdre le contrôle de votre VTT lorsque vous conduisez votre véhicule tout-terrain sur une surface asphaltée.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VTT SUR UNE VOIE PUBLIQUE.** Il y a un risque de collision avec un autre véhicule si vous circulez sur une voie publique avec votre VTT.
- **PORTEZ TOUJOURS UN CASQUE APPROUVÉ,** des verres de protection et des vêtements protecteurs.
- **NE CONSOMMEZ JAMAIS D'ALCOOL OU DE DROGUES** avant ou pendant l'utilisation de ce véhicule.
- **NE CONDUISEZ JAMAIS CE VTT À DES VITESSES EXCESSIVES.** Vous courez davantage le risque de perdre le contrôle de ce VTT quand vous conduisez à une vitesse trop élevée sans tenir compte du terrain, de la visibilité et de votre expérience.
- **N'ESSAYEZ JAMAIS DE FAIRE DES CABRÉS, DES SAUTS OU D'AUTRES MANOEUVRES PÉRILLEUSES.**